



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- "Derrière chaque yaourt, il y a des hommes et des femmes" : les JA mobilisés chez Danone à Ferrières-en-Bray (76 actu)
- À Rives-en-Seine, l'usine Revima contrainte de se conformer aux normes de protection de l'environnement (Paris Normandie)

Collectivités locales et équipements publics

- Jetée ouest de Dieppe : on sait combien de temps elle va rester fermée (76 actu)
- À Anneville-Ambourville, Enedis a démarré ses travaux de raccordement du futur parc photovoltaïque (Paris Normandie)
- « On n'a jamais vu la rue aussi sale » : à Rouen, les habitants de cette rue résidentielle n'en peuvent plus (76 actu)
- À Rouen, les 11 000 m² de bureaux vides du Concorde vont-ils enfin trouver preneur ? (Paris Normandie)
- À Dieppe, la vente du « Clemenceau » acte une nouvelle étape de la transformation du quartier de la gare (Paris Normandie)
- Fécamp : quels défis attendent les entreprises chargées de restaurer la chapelle des marins ? (Paris Normandie)

Sécurité

- Près de Rouen. Une adolescente de 14 ans poignardée en pleine rue (Tendance Ouest)
- Poignardée près de Rouen, une adolescente de 14 ans blessée, trois jeunes interpellés (France 3)
- Saint-Aubin-Routot. Une députée en visite au quartier pour mineurs (Courrier Cauchois)
- Vitrail cassé, église cambriolée et objets du culte dérobés à Buchy : « Je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer » (76actu)
- Le Havre : rodéo urbain aux Neiges, un motocross en fuite et un véhicule de police caillassé (Paris Normandie)
- Au Havre, un motard de la police nationale en intervention se fait couper la route (Paris Normandie)
- Près de Yvetot. Un nouveau radar signalé sur la D6015 (Courrier Cauchois)

Social et société

- Seine-Maritime. Un collectif de Graimbouvillais s'oppose à de nouvelles constructions près de leurs habitations (Courrier Cauchois)
- "Il faut faire 2 km pour se connecter" : les habitants de ce hameau privés de réseau internet depuis 2 mois (France 3)
- « La colère est vite montée » : près de Rouen, des riverains en colère contre un projet immobilier (76 actu)

Santé

- Sassetot-le-Mauconduit. Médi-Caux bus, un lieu de consultation en plus (Courrier Cauchois)

Politique

- Municipales 2026. Selon un sondage, Edouard Philippe battu au second tour au Havre (Paris Normandie)
- Montivilliers. Le candidat Benoît Naous présente son équipe (Courrier Cauchois)
- Yerville. "Un nouveau Yerville" avec Bruno Matton (Courrier Cauchois)
- Municipales 2026 à Rouen. Tensions, dépôt de plainte et enquête entre les candidats Reconquête et LFI (76 actu)
- Municipales 2026 : Gaillefontaine autrement, une 2e liste part en campagne (76actu)
- Maire de Varneville-Bretteville depuis 25 ans, François Roger, 82 ans, se représente aux municipales (76actu)
- Municipales 2026. Jean-Paul Couiller, maire de Roumare, brigue un nouveau mandat (Paris Normandie)
- Municipales 2026 : quand les candidats misent sur la consultation citoyenne pour leur programme (Paris Normandie)
- Municipales 2026. Benoît Hue est candidat pour un deuxième mandat à Quévreville-la-Poterie (Paris Normandie)
- Municipales 2026. À Goderville, le maire sortant brigue un nouveau mandat : « Être maire, c'est en moi » (Paris Normandie)
- Municipales au Havre. « Le Havre est à vous » présente sa liste et son programme participatif (Paris Normandie)
- En Seine-Maritime, après demi-siècle d'engagement, ce maire tire sa révérence (Paris Normandie)
- Municipales 2026. À Rouen, ce candidat renonce à se présenter et évoque la « peur des représailles » (76 actu)
- Jean-Paul Lecoq, futur maire du Havre ? Pour la première fois, un sondage donne Édouard Philippe perdant aux municipales (France 3)

Pêche

- Interdire de pêcher plus de 5 maquereaux par jour : "ça ne va pas peser du tout dans la balance", réactions des pêcheurs de loisir au Havre (France 3)

Culture

- Rouen. Pôle Muséal Beauvoisine : le tribunal administratif acte le classement provisoire du mobilier d'exposition, qu'est-ce que cela va changer ? (Tendance Ouest)

Agriculture

- Salon de l'agriculture 2026. La Seine-Maritime décroche finalement 8 médailles au Concours Général Agricole, découvrez les produits primés (Tendance Ouest)

Acteurs publics

- Agences et opérateurs : la commission des finances de l'Assemblée vote un droit de veto sur les décisions pour l'État
- Recrutements massifs de magistrats : l'ENM appelée à trouver de nouvelles marges budgétaires

"Derrière chaque yaourt, il y a des hommes et des femmes" : les JA mobilisés chez Danone à Ferrières-en-Bray

4-5 minutes

Les Jeunes Agriculteurs de la Seine-Maritime et de l'Oise se sont mobilisés devant la laiterie Danone de Ferrières-en-Bray pour dénoncer la baisse des prix annoncés du lait.

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Pays de Bray](#)

Article réservé aux abonnés



Les JA se sont mobilisés devant le site de Danone à Ferrières-en-Bray. ©Archive Eclairer-Dépêche

Par [Chad Akoum](#) Publié le 25 févr. 2026 à 19h18

Colère dans le Pays de Bray. Les Jeunes Agriculteurs de l'Oise ont lancé un appel lundi 23 février 2026 pour manifester leur mécontentement [devant la laiterie Danone de Ferrières-en-Bray](#). Ils ont été rejoints par leurs collègues de la Seine-Maritime. Un élu du Pays de Bray veut interpellier le directeur de l'usine.

Sur place, ils ont été une dizaine à réclamer **une meilleure**

visibilité [sur les prix annoncés du lait.](#)

Une baisse de 57 € pour 1 000 litres entre octobre et février

Sur leur compte Facebook, les Jeunes Agriculteurs de l'Oise expliquent que la baisse de 57 € pour 1 000 litres de lait constatée entre octobre 2025 et février 2026 n'a pas du tout été digérée. « Pour une ferme de 60 vaches laitières, cela représente plus de 3 000 € de perte par mois. Ce n'est pas un simple manque à gagner. C'est un revenu qui disparaît », dénonce notamment le syndicat agricole. Les syndicats déplorent de fait **une instabilité des prix.**

« On n'est pas un simple numéro de producteur de lait ! »

Contacté, Mathieu Carpentier, agriculteur et membre des Jeunes Agriculteurs de l'Oise, laisse éclater sa colère. « Aujourd'hui, on n'est pas capable de stabiliser le prix du lait au trimestre. On a des agriculteurs qui font des prêts sur cinq à sept ans, et qui ne savent pas combien ils vont gagner à la fin du mois. On a senti un manque de respect et de considération de la part des équipes de Danone lundi. Beaucoup d'agriculteurs sont dans une profonde détresse », tonne-t-il.

L'agriculteur prévient d'office : « S'il n'y a pas d'amélioration, nous sommes prêts à mener **des actions plus dures.** Il faut que Danone comprenne que derrière chaque pot de yaourt, il y a des hommes et des femmes qui élèvent leurs bêtes dans le respect le plus pur des animaux », ajoute-t-il.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

« Comment travailler sereinement quand on navigue en permanence dans le flou ? »

Cette mobilisation est aussi rapidement remontée aux oreilles de Nicolas Bertrand, maire des Grandes Ventes et conseiller départemental de Neufchâtel-en-Bray.

Sur son compte Facebook, ce dernier a publié un post pour partager son inquiétude.

« Les prix changeraient désormais de mois en mois, alors qu'auparavant ils étaient fixés pour trois mois. Comment travailler sereinement, investir, transmettre, quand on navigue en permanence dans le flou ? », s'interroge l'édile.

Alors que le [Salon de l'agriculture](#) est ouvert jusqu'au 1^{er} mars à Paris, Nicolas Bertrand a annoncé sa volonté de rencontrer, ce mercredi 25 février après-midi, le directeur du site Danone de Ferrières-en-Bray afin de « comprendre les enjeux, obtenir des réponses claires et défendre les intérêts des derniers agriculteurs producteurs de lait sur notre territoire ».

Le message que veut faire passer Nicolas Bertrand est clair : « Neufchâtel n'est pas qu'un produit emblématique, c'est une fierté, une identité et une économie locale ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Rives-en-Seine, l'usine Revima contrainte de se conformer aux normes de protection de l'environnement

Brice Recotillon

6-7 minutes

Dans un arrêté préfectoral du 2 février 2026, l'entreprise Revima fait l'objet d'une mise en demeure. L'entreprise Seveso seuil haut doit respecter les règles en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement.



L'entreprise fait l'objet d'une mise en demeure préfectorale en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement. - Paris Normandie



Publié: 25 Février 2026 à 13h52 Temps de lecture: 2 min

Les [usines classées Seveso seuil haut](#) ont l'obligation d'effectuer des contrôles réguliers afin d'être autorisées à maintenir leur activité.

Il leur faut organiser au moins un exercice incendie par an, tenir un inventaire précis des produits dangereux, améliorer les conditions de stockage de ces produits dangereux et multiplier les moyens

d'extinction disponibles sur site. L'objectif est de [prévenir les accidents majeurs](#), de protéger les salariés, la population ainsi que l'environnement.

Revima mis en demeure

[Revima](#), une entreprise spécialisée dans la [révision et l'entretien de matériels aéronautiques](#) à Rives-en-Seine, entre dans cette catégorie d'usines à risque. Ses processus de sécurité sont donc scrutés avec attention par les autorités compétentes.

[Déjà épinglée en 2022](#) après un exercice incendie non concluant, la société fait l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral en date du 2 février 2026. Cet arrêté contraint l'entreprise seinomarine à se conformer aux prescriptions édictées en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement.

« Risque d'incendie »

Dans le détail, les points soulevés par la préfecture sont nombreux. Tout d'abord, des rapports d'inspection effectués courant 2025 font état d'un « *risque incendie* » et d'une « *installation électrique pouvant entraîner un risque d'incendie ou une explosion* ». Ces constats ont été réalisés à la suite d'une vérification périodique annuelle à l'initiative de l'exploitant en juillet 2025. L'imposant site industriel, situé au pied du [pont de Brotonne](#), avait alors été découpé en six zones d'intervention.

Mais là où le bât blesse, c'est que l'exploitant n'a pu être en mesure de fournir des « *vérifications des installations électriques mettant en évidence la présence de non-conformités déjà signalées* ». Il manque aussi un « *échancier de mise en conformité des non-conformités issues du contrôle périodique des installations électriques* ».

De plus, « *aucune coupure totale des installations n'a été autorisée par l'exploitant sur l'année 2025 dans le cadre de ces vérifications* ». Enfin, et plus grave, « *l'exploitant ne peut justifier du solde de l'ensemble de non-conformité du rapport de l'année 2024 qu'il a hiérarchisé en priorité numéro 1 et qu'il s'était engagé à solder avant le contrôle des moyens de levage de l'année 2025* ».

Nos équipes sont pleinement mobilisées afin de répondre aux exigences formulées dans l'arrêté de mise en demeure.

Revima

De son côté, Revima justifie pourtant auprès de Paris Normandie, de sa bonne foi en prenant acte des injonctions de l'arrêté préfectoral.

« Nous pouvons vous confirmer que nos équipes sont pleinement mobilisées afin de répondre aux exigences formulées dans l'arrêté de mise en demeure, et que les actions nécessaires sont en cours de déploiement, en lien étroit et en toute transparence avec la Dreal, confirme à Paris Normandie l'entreprise Revima. Notre priorité demeure la sécurité des opérations et l'amélioration continue de nos processus. Nos équipes sont mobilisées pour lever les écarts dans un calendrier établi et agréé avec les services de la Dreal »

L'entreprise se voit imposer un calendrier strict visant à fournir les informations nécessaires aux autorités, et doit procéder aux tests de sécurité d'usage.

L'[Amaris](#) (association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs) précise que « *les non-conformités peuvent entraîner des sanctions sévères, y compris des amendes et des peines d'emprisonnement.* »

Lire aussi



[À Anneville-Ambourville, Enedis a démarré ses travaux de raccordement du futur parc photovoltaïque](#)



Jetée ouest de Dieppe : on sait combien de temps elle va rester fermée

3-4 minutes

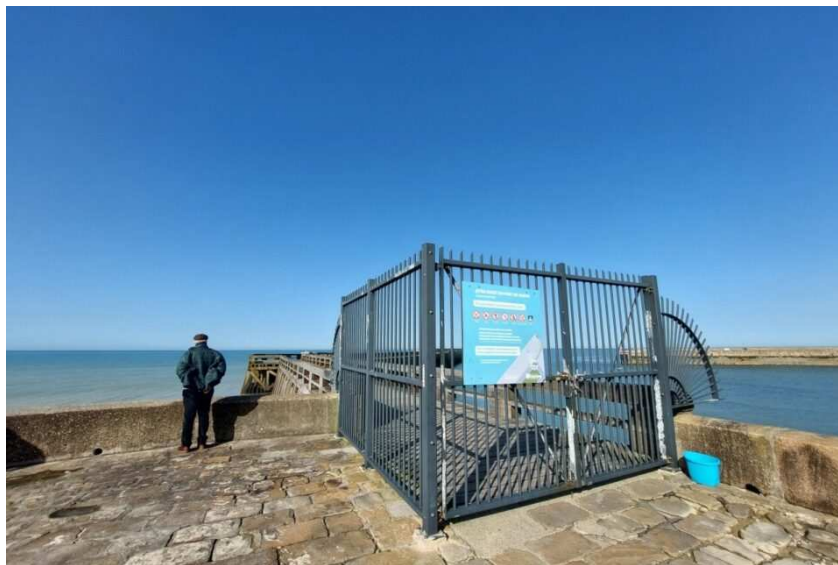
Lieu de pêche prisé des amateurs, la jetée ouest située au bout du front de mer de Dieppe est fermée depuis plusieurs semaines et va rester fermée encore de longues semaines.

Sur le même thème

[Ports de Normandie](#)

[Tempête Goretti](#)

[Travaux](#)



La jetée ouest va rester fermer jusqu'au début du mois de juin.

©V.W/Les Informations Dieppoises

Par [Augustin Bouquet des Chaux](#) Publié le 25 févr. 2026 à 17h01

Au début du mois de janvier, la [tempête Goretti](#) a durement touché la région dieppoise. Si les stigmates que les vents violents ont laissés derrière eux ont été pansés lentement, ce n'est pas le cas de ceux infligés à la jetée ouest de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#).

Lourdement endommagée, cette dernière a dû être fermée au public juste après le passage de la tempête. Des travaux de consolidation doivent être entrepris avant qu'elle ne soit de nouveau accessible aux promeneurs et aux pêcheurs.

Une déclaration de sinistre

Des travaux qui vont prendre énormément de temps indique Ports de Normandie, propriétaire de la jetée ouest : « Juste après le passage de Goretti, il a fallu faire une déclaration de sinistre auprès de l'assurance, ce qui a pris du temps. »

Cette déclaration effectuée, il a fallu constater l'ampleur des dégâts avec notamment des pierres qui ont été descellées au niveau de l'entrée de la jetée. « Il y a un gros travail de génie civil à effectuer.

Le marché public est en cours d'attribution et si tout se passe bien, les travaux devraient débuter en avril », souligne Ports de Normandie. Des travaux qui vont durer quatre semaines.

Vidéos : en ce moment sur Actu

La restauration de l'estacade en bois

Mais ce premier chantier en a retardé un autre. « Il était prévu de restaurer l'estacade en bois de la jetée, ces travaux ont été reportés et débuteront à la fin du chantier de génie civil », continue Ports de Normandie. Ce renforcement de l'estacade en bois était prévu de longue date.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Le marché a déjà été attribué et le chantier devrait durer huit semaines. « Tous les garde-corps sont à changer, des poutres et des caillebotis sont également à remplacer », conclut Ports de Normandie. Les travaux doivent durer jusqu'à la mi-juin. Mais la jetée ouest devrait rouvrir au public début juin puisque, pour la dernière phase de travaux, seule une partie de cette dernière ne sera pas accessible.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Anneville-Ambourville, Enedis a démarré ses travaux de raccordement du futur parc photovoltaïque

Bonnie Renault

5-6 minutes

Depuis janvier 2026 et jusqu'à la fin du mois d'avril, l'entreprise Enedis va réaliser des travaux de raccordement d'un parc photovoltaïque en vallée de la Seine. Son objectif est d'accélérer la transition écologique dans son réseau.



Par Bonnie Renault

Publié: 25 Février 2026 à 18h12 Temps de lecture: 1 min

Depuis janvier 2026, Enedis a entamé d'importants travaux de raccordement d'un futur parc photovoltaïque à Anneville-Ambourville. L'objectif pour l'entreprise est d'accélérer la transition écologique dans les communes concernées par ce branchement : Honguemare-Guenouville, Barneville-sur-Seine, Mauny, Yville-sur-Seine et Anneville-Ambourville. L'objectif de ce projet est de créer deux départs haute tension de 20 000 volts sur une distance de 14,3 kilomètres.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un enfouissement des câbles

Pour faciliter la circulation et protéger les ouvriers, [la société](#)

[Coquart](#) en partenariat avec Enedis réalise des forages dirigés.

« Cette technique permet d'éviter de créer des tranchées, explique Alexandre Candaele, responsable sécurité et environnement chez Coquart. On gagne en sécurité et en efficacité. » Cette méthode limite les ouvertures de chaussée et les impacts en surface.



Le forage dirigé permet de limiter les ouvertures de chaussées et les impacts en surface. - Paris Normandie

« En enfouissant les câbles, on augmente la résilience de nos infrastructures face aux aléas climatiques », ajoute Pascal Dupont, délégué territorial d'[Enedis en Seine-Maritime](#). Avec ce procédé, Enedis et ses partenaires tentent de limiter l'empreinte carbone de ce type de chantier. « On n'a plus besoin de ramener de la terre pour remblayer, il y a moins de mises en déchetterie, donc moins d'allers-retours de camions. On réduit nos émissions de CO2 », complète Pascal Dupont. Des tranchées doivent tout de même être réalisées sur le secteur de Barneville-sur-Seine afin de préserver le réseau déjà existant.



Des tranchées sont réalisées sur le secteur de Barneville-sur-Seine afin de protéger le réseau déjà existant. - Paris Normandie

Pour les habitants des communes concernées, « cela va leur

permettre de consommer une énergie plus verte », ajoute le délégué territorial d'Enedis. La puissance de production totale est de 27,6 MW, l'équivalent de la consommation d'environ 11 000 habitants.

Ce projet s'élevant à 2,8 millions d'euros d'investissement devrait se terminer à la fin du mois d'avril 2026. Et la mise en service du parc photovoltaïque est prévue pour fin 2026.

Lire aussi



[Yvetot Normandie s'associe avec la ressourcerie Clips pour le recyclage de matériel informatique](#)



[À Rives-en-Seine, l'usine Revima contrainte de se conformer aux normes de protection de l'environnement](#)



« On n'a jamais vu la rue aussi sale » : à Rouen, les habitants de cette rue résidentielle n'en peuvent plus

5-7 minutes

Des habitants de la rue de Gessard, sur la rive gauche de Rouen (Seine-Maritime) ont monté un collectif pour alerter sur la hausse des incivilités. Explications.

Sur le même thème

[Déchets](#)

[Insécurité](#)

[Police](#)

Article réservé aux abonnés



Des habitants de la rue de Gessard, sur la rive gauche de Rouen (Seine-Maritime) ont monté un collectif pour alerter sur la hausse des incivilités. Une première rencontre avec un élu de quartier a eu lieu. (©AF/76actu)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 26 févr. 2026 à 7h02

C'est un sentiment de ras-le-bol général qui ne fait que grandir.

Face à la recrudescence des [incivilités](#) et une hausse du sentiment d'insécurité qui plane autour de leur voie résidentielle, plusieurs habitants de la **rue de Gessard**, sur la rive gauche de [Rouen](#), ont

décidé de former un collectif. Leur volonté : faire entendre leur voix et **alerter la maire de la situation.**

« On n'a jamais vu la rue aussi sale »

Mickaël, qui habite depuis près de 15 ans dans cette rue, est à l'initiative du collectif. « Mes parents ont habité juste en face, je connais bien ce quartier », insiste ce riverain qui ne cache pas son agacement.

Depuis plusieurs années, il a constaté une hausse exponentielle des dégradations dans le quartier. Mickaël pointe du doigt des problématiques diverses, avec comme premier point d'accroche **les dépôts et les stationnements sauvages.**

« Il y a eu l'ajout de socles pour les bacs collectifs en 2025 ce qui a un peu réduit le problème des dépôts sauvages, mais sans régler la situation », détaille-t-il. « Des dépôts sauvages, on en retrouve toutes les semaines des nouveaux », abonde Yanis, installé seulement depuis août 2025 dans la rue.

(Notre rue est laissée à l'abandon. C'est un dépotoir.

Andrée, elle aussi membre du collectif, habite depuis plus de 50 ans dans cette rue, et selon elle, « on ne l'a jamais vu aussi sale. Ce n'est franchement pas normal ».

Mickaël l'assure, il alerte régulièrement les services municipaux et de la Métropole au sujet des dépôts sauvages. « Les agents qui ramassent, ils interviennent vite mais ils en ont marre de revenir à chaque fois. Il faut une solution durable », assure-t-il.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

« Les gens se garent n'importe comment »

Concernant le stationnement, les membres du collectif déplorent que les places de la rue, qui ne sont pas nombreuses, soient régulièrement prises d'assaut. « Les gens se garent n'importe comment, parfois devant les garages ce qui nous empêche de sortir », pointe du doigt Mickaël. Luc, résident de la rue de Gessard depuis 2006, confirme : « On n'a même plus de places pour se garer alors que l'on vit ici. »

Le 16 février dernier, **une pétition a été déposée en mairie** par le collectif afin d'alerter sur ces différents points. Une autre alerte formulée concerne le sentiment d'insécurité. En effet, les résidents

ont constaté une hausse des cambriolages avec déjà plusieurs effractions en 2026.

(On se trouve aujourd'hui dans un climat d'insécurité grandissant.

Le collectif souhaite ainsi la remise en route des luminaires publics entre minuit et demi et cinq heures du matin et l'installation de caméras de surveillance. Sur le stationnement, les riverains demandent des plots de sécurité ou bien des places réservées aux résidents.

« On intervient systématiquement »

Le 24 février, Adrien Naizet, élu en charge de la rive gauche, a rencontré le collectif et se dit « bien au courant » de la situation. Il l'assure, les habitants ne sont pas oubliés : « En 2025, il y a eu trois interventions de la police municipale pour troubles du voisinage et neuf interventions pour stationnements gênants.

Systématiquement, la police municipale se rend sur place ».

(La difficulté, c'est qu'il y a une zone de dépôt sauvage au pied d'un immeuble avec un turnover important et ce dépôt revient régulièrement. Côté ville, on intervient systématiquement, dès que l'on est sollicité.

Sur la tenue de la réunion, l'élu évoque « un climat constructif » et avance plusieurs points d'actions à court terme qui pourront être réalisés à l'instar de la création d'un **marquage au sol** et la **pose de plots de stationnements**.

En possibilité sur le long terme, il n'écarte pas l'éventualité d'installer une caméra mobile, mais cette solution nécessite des autorisations préfectorales en amont.

Mickaël, du collectif, se dit satisfait de cette première réunion lors de laquelle « nous avons pu présenter clairement les doléances du collectif ». Rassuré d'avoir été écouté, il attend désormais les mesures : « Les paroles, c'est bien, mais maintenant, on souhaite les actes. »

Une seconde réunion du collectif est programmée d'ici les prochaines semaines, à laquelle Adrien Naizet a d'ores et déjà confirmé sa présence.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Rouen, les 11 000 m2 de bureaux vides du Concorde vont-ils enfin trouver preneur ?

Véronique Baud

4-6 minutes

L'immeuble Concorde, avenue de Bretagne à Rouen, pourrait accueillir des services de la Métropole dans le cadre du projet de pôle tertiaire autour de la future gare. Des études sont lancées.



Dans le quartier Saint-Sever, l'immeuble, vide depuis des années, doit être intégré au futur pôle tertiaire autour de la nouvelle gare de Rouen, rive gauche. - Photo archives Paris Normandie



Publié: 25 Février 2026 à 20h04 Temps de lecture: 1 min

Le scandale avait éclaté il y a dix ans lorsque [Paris Normandie](#) [avait révélé](#) en octobre 2015 que l'État payait 100 000 euros de loyer pour un immeuble vide, depuis plus d'un an. La situation était redevenue normale en 2017, après un accord confidentiel avec le propriétaire.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

[Vide, l'immeuble l'est toujours](#), puisque les 11 000 m2 de bureaux

sur le boulevard de l'Europe au niveau du rond-point des Harkis sont depuis restés vacants. La récupération de ce vaisseau fantôme par la Métropole de Rouen est à l'étude. Dans le cadre du futur pôle tertiaire de la rive gauche [autour de la gare](#) (horizon 2040), l'immeuble Concorde « *fait partie du foncier à enjeu stratégique* », souligne la collectivité.

«Réunir des services»

L'objectif de la Métropole, après le départ d'Orange, serait de « *réunir plusieurs services de la Métropole, actuellement installés dans des locaux distants et qui nécessitent des rénovations thermiques ne pouvant être réalisées sous occupation.* »

La collectivité étudie « *une acquisition en copropriété avec la SEMRI* (société d'économie mixte qui aide les entreprises à s'installer) » et se propose de racheter l'immeuble pour 6 millions d'euros, via un nouveau dispositif partenarial avec l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPF). L'EPF est missionné par la Métropole pour procéder à l'acquisition foncière et doit réaliser les premières négociations sous 12 mois.

Deux millions de désamiantage

D'ici cet été, la Métropole devrait pouvoir soumettre le projet et son enveloppe budgétaire au vote. La SCI de 50 petits propriétaires située à Nantes attend quant à elle de pouvoir enfin compenser les charges de 100 000 euros par an que lui coûte l'immeuble.

Après le départ d'Orange en 2009, l'arrivée de l'ARS et de services de la Préfecture avait capotée en 2015. Plusieurs millions d'euros de travaux avaient été engagés en vue de l'arrivée des services. Et notamment deux millions d'euros de travaux de désamiantage, ce qui ne sera donc plus à faire.

Lire aussi



À Dieppe, la vente du « Clemenceau » acte une nouvelle étape de la transformation du quartier de la gare

Paris Normandie

4–5 minutes

L'Agglo Dieppe-Maritime officialise la vente du bâtiment Clemenceau en face de la gare. L'immeuble sera transformé pour accueillir la future Cité de l'Énergie, en lien avec le chantier EPR2 de Penly. Livraison prévue en mai 2027.



Publié: 26 Février 2026 à 06h12 Temps de lecture: 2 min

C'est fait. La vente du bâtiment Clemenceau à la société Ray Immo est signée depuis mardi 24 février, annonce l'Agglo Dieppe-Maritime, propriétaire du bâtiment.

« Alors que la gare de Dieppe poursuit son ravalement, que le développement de nouvelles cellules commerciales dans la galerie de la gare progresse et que l'Agglomération Dieppe-Maritime et la SNCF travaillent au réaménagement du parvis de la gare en lien avec la ville de Dieppe, une étape déterminante vient d'être franchie juste en face, sur le boulevard Georges-Clemenceau, pour le projet de Cité de l'Énergie », souligne l'Agglo dans un communiqué.

Les travaux de transformation du bâtiment devraient débuter dans les prochains jours, pour une livraison prévue en mai 2027.

Construit dans les années 1970 et développant une surface de 4 260 m², le bâtiment Clemenceau fera l'objet d'une restructuration complète afin de devenir une Cité de l'Énergie, en partenariat avec le groupe EDF.

« Dans le cadre du chantier EPR2 »

« Ce futur ensemble proposera des bureaux et espaces communs destinés à la location pour les entreprises et services mobilisés dans le cadre du chantier EPR2 de Penly », précise [l'Agglo](#). Le permis de construire a été accordé en novembre 2024. Les travaux prévoient notamment la reprise de la façade intérieure, de la toiture, de l'isolation, des installations électriques et de plomberie ainsi que l'aménagement intérieur complet du bâtiment.

Le projet porté par la société Ray Immo inclura 3 500 m² de locaux de travail et d'espaces communs destinés à la location pour les entreprises et services mobilisés dans le cadre du grand chantier EPR2 de Penly, un espace d'accueil en rez-de-chaussée, incluant une conciergerie, un espace d'exposition dédié à EDF, vitrine du grand chantier et de son évolution, un espace de réception pour EDF et ses partenaires, 1 200 m² de services en rez-de-jardin, comprenant salles de réunion, salle de fitness...

Lire aussi



[Running. Après les championnats de France, le Dieppois Florian Guérin va changer de club puis de vie](#)



Fécamp : quels défis attendent les entreprises chargées de restaurer la chapelle des marins ?

Isabelle Arson

5-6 minutes

Au cœur de la chapelle Notre-Dame du Salut, à Fécamp, fermée au public depuis plusieurs années en raison de son mauvais état général, trois entreprises chargées du chantier de restauration prévu sur trois ans ont expliqué leurs missions.



La réunion de chantier a permis d'échanger sur la portée des travaux. - Paris Normandie



Par Isabelle Arson

Publié: 25 Février 2026 à 17h58 Temps de lecture: 1 min

Les trois entreprises mandatées pour la restructuration générale de [la chapelle Notre-Dame du Salut](#) se sont retrouvées côte de la Vierge pour faire le point, lors d'une réunion de chantier avec le cabinet d'architecte Marie Caron, maître d'œuvre, et la Ville de

Fécamp.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

La chapelle des marins est fermée au public depuis plusieurs années en raison de son état global. Les entreprises retenues pour ce titanesque chantier sont toutes expertes du patrimoine bâti ancien. Déjà évoqués en décembre lors d'un point presse, les travaux seront finalement visibles dès la première quinzaine de mars, avec un premier échafaudage sous un parapluie protecteur.

« Une charpente en chêne a une durée de vie infinie si elle n'est pas soumise aux infiltrations. »

Les Métiers du bois Caen

[Les Métiers du bois Caen](#) ont remporté le chantier pour ce qui concerne la charpente. *« Tout d'abord, dans la première quinzaine de mars, ce parapluie de protection pluie et vent mettra en sécurité le chantier, lui assurant une double couverture. La charpente, en chêne, est très détériorée. Après étude structurelle, les parties abîmées, souvent trop fines, seront remplacées par la même essence de bois. Une charpente en chêne a une durée de vie infinie si elle n'est pas soumise aux infiltrations. »*

Maçonnerie : éviter les fantômes

Le lot maçonnerie et pierres de taille, lui, est assuré par la société [TERH Monuments Historiques spécialisée dans les travaux d'entretien et de restauration du patrimoine](#) : *« Les murs sont humides, couverts de salpêtre, de moisissures et de traces noires, qu'on appelle « fantômes ». Il faudra déposer les enduits en ciment et les remplacer par de l'enduit à la chaux ».*

Reproduire des gestes d'autrefois

Les pierres abîmées seront changées *« par des pierres similaires, qui seront taillées avec les mêmes gestes qu'autrefois dans notre atelier de Vernon »*, mentionne TERH Monuments Historiques.

Quant à la Couverture Gallis, entreprise d'Oissel, elle va monter sur les toits et commencer par *« tout découvrir »*. Toutes ces interventions, réparties en trois phases de travail, demanderont *« trois bonnes années »*.

Lire aussi



Près de Rouen. Une adolescente de 14 ans poignardée en pleine rue

Pierre Durand-Gratian

~2 minutes

Les causes de l'altercation ne sont pas encore connues mais une enquête est en cours.

Mardi 24 février dans la soirée, une jeune adolescente de 14 ans a été poignardée à Déville-lès-Rouen, rue Gustave-Gaillard, comme le rapporte l'élú municipal de permanence sur les réseaux sociaux. Elle a été transportée, en pédiatrie au CHU.

Trois jeunes interpellés

Une source policière indique que trois jeunes, soupçonnés d'être les auteurs de l'agression, ont été interpellés dans la foulée par la BAC. Les sapeurs-pompiers, le Samu et les polices municipales de Maromme et de Déville-lès-Rouen ont été mobilisés sur l'intervention.

Le parquet de Rouen confirme qu'il y a eu *"une altercation entre plusieurs mineurs suite à un conflit entre deux familles principalement"* et indique, en début d'après-midi, mercredi 25 février que *"les auditions de tous les protagonistes se poursuivent"*. Le parquet ajoute que la mineure blessée *"reste en observation à l'hôpital"* mais que *"ses jours ne sont pas en danger"*.

- **A lire aussi. Yvetot.** [Un jeune victime d'un coup de couteau dans le quartier Rétimare après une altercation](#)

Poignardée près de Rouen, une adolescente de 14 ans blessée, trois jeunes interpellés

Écrit par Mélisande Queïnnec

~3 minutes

Ce mardi 24 février 2026, dans la soirée, une jeune fille de 14 ans a reçu un coup de couteau en pleine rue, à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime). Blessée, elle a été transportée en pédiatrie au CHU de Rouen. Trois suspects, adolescents, ont été interpellés par la BAC.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Les faits se sont produits dans la soirée du 24 février, rue Gustave Gaillard, à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), d'abord relayés par [nos confrères de 76-Actu](#). Une jeune fille de 14 ans a reçu un coup de couteau. Blessée, elle a été prise en charge par les secours, avant que la BAC n'interpelle trois suspects, adolescents, nous a confirmé une source policière.

D'astreinte ce mardi, Jérôme Vallant, adjoint à la maire de Déville-lès-Rouen, chargé de la sécurité, l'accessibilité des bâtiments et des manifestations, est intervenu sur place. Il rassure : la vie de la jeune fille n'est pas en danger. *"La victime a été transportée en urgence relative en pédiatrie au CHU de Rouen"*, explique-t-il dans un post sur Facebook.

La mère de la jeune fille a elle aussi communiqué sur Facebook, expliquant : *"Ma fille est en service réanimation, sous grande surveillance pendant quelques jours"*. Sa fille serait intervenue pour *"sauver sa sœur"*, les deux jeunes filles auraient ensuite été

secourues par des tiers, avant que les forces de l'ordre n'interviennent. "*Quelques personnes leur sont venues en aide et ont permis que l'auteur des faits lâche son arme*".

Une enquête a été ouverte pour éclaircir les circonstances de cette violente agression. "*Merci aux personnes qui ont permis d'éviter le pire, grâce à eux, ma fille est vivante. Je leur dois beaucoup*", conclut la mère de la victime.

Saint-Aubin-Routot. Une députée en visite au quartier pour mineurs

Le Courrier Cauchois

~3 minutes

Dans une opération nommée "Mineurs enfermés", une visite coordonnée de sept parlementaires dans différents établissements en France a eu lieu jeudi 19 février. La députée de Paris Danielle Simonnet (L'Après, issu du groupe Écologiste et Social) s'est rendue au centre pénitentiaire du Havre, faisant valoir son droit de visite pour se rendre dans le quartier pour mineurs. Le but ? Examiner leurs conditions de détention.

"L'enfermement des mineurs est une aberration"

"La protection des intérêts supérieurs de l'enfant prime. On voit bien qu'il y a une surenchère de l'enfermement, y compris pour les mineurs, alors que c'est contre-productif d'un point de vue éducatif, estime Danielle Simonnet. Après une privation de liberté, on constate une réitération des actes délictueux. L'enfermement des mineurs est une aberration." Pendant trois heures, la parlementaire a découvert les lieux et a pu s'entretenir avec le personnel, la direction de l'établissement, mais aussi avec les six mineurs incarcérés au moment de sa visite, parmi les treize cellules que compte le quartier pour mineurs. Ils purgent leur peine ou attendent leur jugement dans des affaires de criminalité organisée. L'échange avec les détenus se veut simple, dans le couloir ou à l'intérieur des cellules allant de 11 à 13 m².

Des conditions de détention "correctes"

La parlementaire a jugé les conditions matérielles de détention *"dans l'ensemble correctes"*, à l'exception du quartier disciplinaire et des extérieurs. A l'inverse un détenu considère que sa détention est *"meilleure que dans d'autres établissements"*. Les activités au sein de la prison ont souvent été abordées : *"Vous n'avez qu'une heure de sortie par jour ? Vous avez des cours le matin, mais il n'y a aucun rendez-vous médical, ni activité sportive ou culturelle ?"*

"L'accès à l'éducation, c'est fondamental"

"La question de l'accès à l'éducation, aux loisirs, le fait de pouvoir voir leurs proches, c'est fondamental pour que ces jeunes puissent se reconstruire", affirme la députée. Elle s'est aussi entretenue avec une des éducatrices de la Projection judiciaire de la jeunesse, qui l'a alertée sur une baisse des moyens. Les conclusions vont contribuer à un rapport de l'Observatoire international des prisons sur la détention des mineurs.

Vitrail cassé, église cambriolée et objets du culte dérobés à Buchy : « Je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer »

7-9 minutes

L'église Notre-Dame de Buchy a été cambriolée dans la nuit du 19 au 20 février. Le ou les auteurs sont entrés par effraction dans l'édifice et ont dérobé plusieurs objets.

Sur le même thème

[Gendarmerie](#)

Article réservé aux abonnés



La sacristie a été fouillée de fond en comble. ©Isabelle VILLY

Par [Isabelle Villy](#) Publié le 25 févr. 2026 à 18h16

« **Les auteurs ont brisé un vitrail pour entrer dans l'église, fermée la nuit** », indiquent les gendarmes de la Communauté de brigades (COB) de Saint-Jacques-sur-Darnétal / Buchy, en charge de l'enquête sur la profanation du lieu de culte à Buchy, dans le diocèse de Rouen.

Un vitrail brisé, une église cambriolée

Pour accéder au vitrail, les cambrioleurs sont d'abord montés sur le toit la sacristie et de là, ils ont donc cassé le vitrail, un élément

patrimonial classé, pour s'introduire dans l'édifice.

(Je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer.

Vendredi matin, en venant ouvrir l'église comme il en a l'habitude, Michel Laloy, n'a au premier abord rien remarqué, mais en tournant la tête vers l'autel, il s'est avisé du désordre anormal et a ensuite constaté que la porte de la sacristie n'était plus en place, sortie de ses gonds. « J'ai aussitôt appelé la mairie : Joël Lefebvre est arrivé ainsi que les gendarmes », confie le Bucheois, visiblement dépité par les événements.

Sur place, les militaires ont commencé leurs investigations en procédant notamment à des relevés de traces et d'indices. Puis, les paroissiens sont arrivés pour ranger, nettoyer et remettre en place ce qui pouvait l'être. « Je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer », confie le père Félix Nougou, curé de la paroisse Notre-Dame de Blainville-Buchy, en nous montrant les actes de vandalisme perpétrés dans l'église.



La porte de la sacristie a été sortie de ses gonds. ©Isabelle VILLY

Dans la sacristie, tous les tiroirs, meubles ont été ouverts et méthodiquement fouillés, le contenu parfois jeté à terre. « Le tabernacle a été forcé et le ciboire qui contenait des hosties consacrées a été dérobé. On a retrouvé quelques hosties éparpillées sur l'autel et au sol », poursuit le prêtre, visiblement très ému par cet acte.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)





Le tabernacle a été cassé et le ciboire contenant des hosties consacrées a été dérobé. ©Isabelle VILLY

« Les cambrioleurs n'avaient peut-être pas l'intention de voler des hosties, auquel cas ce serait de la profanation, mais avec ce cambriolage, on touche au sacré, à notre religion », s'émeut le père Félix, qui n'aurait jamais pensé que de tels actes puissent se produire ici, à Buchy.

Parmi les autres objets de culte dérobés par les malfaiteurs, on relève la lunule, un récipient contenant une grande hostie consacrée pour l'adoration, ainsi que des coupelles utilisées pour le lavage des mains. « Nous n'avions aucun objet en or à l'église », indique le prêtre de la paroisse, qui précise toutefois que pour la communauté religieuse, ce n'est pas le métal qui est important, mais bien le symbole que représentent les objets dérobés.

Un vitrail classé, brisé en mille morceaux

Alors que les paroissiens s'affairaient pour ranger l'église, un artisan était en train d'installer une plaque de bois sur le bas du vitrail brisé. « C'est effectivement un vitrail classé, un diagnostic a été réalisé dans le cadre de la restauration de l'église de Buchy », confirme le maire Joël Lefebvre.





Les morceaux du vitrail cassé ont été soigneusement ramassés.

©Isabelle VILLY

Reste à savoir s'il sera possible de recomposer cet élément important du patrimoine mais en attendant, tous les morceaux ont donc été soigneusement ramassés pour être conservés en lieu sûr.

Offices suspendus en attendant une messe de réparation

Cet événement a en tout cas suscité un vif émoi dans la commune de Buchy : les messes prévues dimanche 22 février ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre et une messe de réparation est prévue avant que la vie de la paroisse puisse reprendre naturellement dans l'église. L'archevêque de Rouen, Monseigneur Dominique Lebrun s'est dit profondément ému après ces événements : l'église de Rouvray-Catillon, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Forges en Bray a effectivement elle aussi été le théâtre de vol par effraction.

« Les malfaiteurs ont dérobé plusieurs objets de culte et ont emporté des hosties consacrées. Au-delà du préjudice matériel, ces faits constituent une atteinte grave au caractère sacré du lieu et au droit des fidèles à l'exercice paisible de leur culte », a déclaré dans un communiqué, vendredi 20 février, l'archevêque, qui remercie la gendarmerie qui s'est rendue immédiatement sur les lieux et a mis en œuvre ses équipes de recherche afin de retrouver les malfaiteurs.

Appel à la vigilance pour le respect de la liberté de culte

Monseigneur Dominique Lebrun ajoute que « le diocèse constate avec une profonde amertume ces actes qui touchent l'ensemble de la population attachée à son patrimoine culturel et spirituel » et il confirme qu'un « temps de prière et de réparation sera organisé prochainement, dans les deux églises ».





Les enquêteurs ont procédé aux relevés de traces et indices.

©Isabelle VILLY

Alors que le Carême vient de commencer, l'archevêque invite les fidèles « à s'unir dans la prière, en particulier pour le respect du Saint-Sacrement et pour la protection des lieux de culte. Nous en appelons à la vigilance de tous pour que soit respectée la liberté de culte, dont l'ouverture des églises fait partie ».

Des dispositifs pour protéger le patrimoine

Édouard de Lamaze, conseiller régional et président de l'Observatoire du patrimoine religieux constate pour sa part que les vitraux sont effectivement un point sensible, privilégié par les cambrioleurs pour pénétrer par effraction dans les églises.



Un artisan a bouché provisoirement le trou dans le vitrail. ©Isabelle VILLY

Lui aussi consterné par les faits qui se sont produits, Édouard de

Lamaze exhorte les communes et les prêtres à se saisir des dispositifs mis en place par la Région Normandie, à l'image de la Fabrique du Patrimoine, un Établissement Public de Coopération Culturelle dont les missions sont de connaître, conserver, restaurer, valoriser et transmettre les patrimoines culturels mobiliers et immatériels en Normandie. « Il est indispensable que les maires s'adressent à la Région pour aider à protéger les édifices, surtout quand il y a des travaux », insiste le conseiller régional, qui rappelle que la Fabrique de patrimoines est soutenue et financée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Normandie, la Région et le Ministère de la culture.

En attendant, l'enquête se poursuit pour retrouver les malfaiteurs. Le maire de Buchy et l'abbé Félix Nougou ont pour leur part déposé plainte à la gendarmerie.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Le Havre : rodéo urbain aux Neiges, un motocross en fuite et un véhicule de police caillassé

Nicolas Le Jean

3–4 minutes

Au Havre, dans le quartier des Neiges, un motard s'adonnant au rodéo urbain a provoqué une course-poursuite avec la police. Un projectile a ensuite brisé la vitre du véhicule de la brigade. Une enquête est ouverte.



Le motard s'adonnait à du rodéo urbain dangereux, mais les policiers ont interrompu leur course-poursuite avec lui pour des raisons de sécurité de la population. - Illustration PHOTOPQR/VOIX DU NORD/MAXPPP



Publié: 25 Février 2026 à 15h20 Temps de lecture: 1 min
Mardi 24 février 2026, dans le [quartier des Neiges au Havre](#), la brigade spécialisée de terrain (BST) de la police (opérant dans des quartiers dits « sensibles », NDLR) « a pris en charge un motocross se livrant à un rodéo urbain particulièrement dangereux et refusant d'obtempérer aux injonctions des policiers », communique le syndicat [Alliance Police Nationale de l'agglomération du Havre](#).

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Course-poursuite interrompue

Une course-poursuite a lors été engagée, puis interrompue sur décision des forces de l'ordre « Le secteur étant fréquenté par de nombreux badauds et familles, la sécurité de la population a légitimement primé », justifie le syndicat.

Il poursuit : « Alors que les policiers quittaient les lieux, un individu issu d'un groupe hostile à leur présence a lancé un projectile, brisant la vitre arrière du véhicule de service. L'auteur n'a pas pu être interpellé sur place ».

Suite à ces faits, une enquête a été ouverte.

Lire aussi

[Qui veut devenir figurant pour une mini-série au Havre et à Caen ?](#)

[Nicodette : le seul maître artisan français du plafond tendu au salon Maison & Jardin du Havre](#)

[Handball – Ligue Butagaz Énergie : le HAC s'est fait dévorer par les Dragonnes de Metz](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



[Qui veut devenir figurant pour une mini-série au Havre et à Caen ?](#)



Au Havre, un motard de la police nationale en intervention se fait couper la route

Suzelle Gaube

3-4 minutes

Mercredi 25 février 2026, en fin de matinée, un motard de la police nationale a été victime d'un accident de la route alors qu'il allait procéder à un contrôle.



Un motard de la police nationale a été victime d'un accident de la route, au Havre, mercredi 25 février 2026. - Illustration Paris Normandie



Publié: 25 Février 2026 à 16h52 Temps de lecture: 1 min

Les faits se sont déroulés rue de Verdun au Havre, mercredi 25 février 2026 en fin de matinée. Selon nos informations, un motard de la police nationale remontait une file de voiture alors qu'il avait actionné son gyrophare quand il s'est fait percuter, à l'angle de la rue Auguste-Delaune.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Blessé aux mains et au visage

L'agent, qui allait procéder à un contrôle, a été touché par un véhicule de la même file qui voulait tourner à gauche. Le motard a été blessé aux mains et au visage, d'après nos informations. Il a été transporté par les pompiers à la clinique des Ormeaux au Havre. Le conducteur du véhicule en cause est un octogénaire qui n'aurait pas vu la moto arriver. L'automobiliste n'était ni alcoolisé, ni sous stupéfiant.

Lire aussi

[Qui veut devenir figurant pour une mini-série au Havre et à Caen ?](#)

[Nicodette : le seul maître artisan français du plafond tendu au salon Maison & Jardin du Havre](#)

[Handball – Ligue Butagaz Énergie : le HAC s'est fait dévorer par les Dragonnes de Metz](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



[Qui veut devenir figurant pour une mini-série au Havre et à Caen ?](#)



Près de Yvetot. Un nouveau radar signalé sur la D6015

Camille Gasly

~1 minute

Un nouveau radar d'analyse a fait son apparition sur la D6015 en direction d'Alvimare. Aperçu sur les réseaux sociaux depuis quelques heures, il semblerait que ce soit l'ancien radar placé sur la D6015 à hauteur de Saint-Antoine.

Le but de ce radar d'analyse serait de contrôler la vitesse des usagers afin d'améliorer la sécurité routière de cet axe très emprunté. Limité à 70km/h, aucun excès de vitesse ne sera toléré.

- **A lire aussi.** [Étretat. Trois personnes hélitreuillées après avoir été piégées par la marée](#)

Seine-Maritime. Un collectif de Graimbouvillais s'oppose à de nouvelles constructions près de leurs habitations

Luc Gallais

3-4 minutes

Route de Saint-Romain, la crainte gagne les rangs de plusieurs riverains. Un collectif d'une dizaine de personnes est en train de se former, pour s'opposer à l'éventualité de voir apparaître des habitations à proximité des leurs. Pancartes et banderoles déjà prêtes, ces habitants sont prêts à se défendre et vont tenter un recours administratif.

"Préserver le patrimoine et la nature des lieux"

Certains de ses riverains ont fait des observations, lors de l'enquête publique relative au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), approuvé le 12 février par les élus du Havre Seine Métropole. Son entrée en vigueur interviendra le 1^{er} avril. A cette date, tout projet de construction sur des parcelles proches de leurs maisons est de l'ordre du possible. Les parcelles concernées passeront de zone naturelle (N) dans le PLU communal, non constructibles, à zone urbaine d'équipement (UE). Une perspective qui n'enchant pas les habitants. Pour eux, ces modifications dans le PLUi apportent plusieurs atteintes et sont *"contraires à des objectifs de continuité écologique et de protection de la biodiversité (...) et en matière de sécurité"*. *"On a fait construire ici il y a deux ans, pour avoir de la tranquillité, sachant qu'on était dans une zone naturelle, confie Yohann Pimont, un des riverains. Des familles sont installées depuis plusieurs générations, on veut préserver le patrimoine et la nature des lieux."* *"On a deux indices de cavité dans le secteur, dont un entre deux habitations, après un effondrement en 1995. Il y a des périmètres de 60 mètres à risque, expliquent Carole Deguille et Michel Recher, qui habitent la rue depuis 32 ans et qui ont pour projet de créer un verger. C'est du gruyère en dessous, il y a un affaissement dans notre jardin, des ruissellements d'eau. Ce serait faire prendre des risques de construire."*

"Optimiser les dents creuses"

La municipalité envisage la construction de deux à trois habitations dans ce secteur. Une réunion a eu lieu en mairie, le 3 février, en présence d'un référent de la métropole, d'élus graimbouvillais dont le maire Sylvain Vasse, et de riverains. La métropole indique que *"l'avis et les réclamations de ces habitants ont été pris en compte. Ici, l'enjeu est de densifier, de manière très mesurée"*. Une donne partagée par le premier édile. *"J'ai défendu un intérêt collectif, un développement maîtrisé de l'urbanisme, déclare Sylvain Vasse. On cherche à optimiser les dents creuses, sans prendre sur des terres agricoles, pour construire sur dix ans une quinzaine d'habitations. Le but est de conserver notre nombre d'habitants, qui définit la dotation globale de fonctionnement. Elle a été diminuée par trois en 15 ans. Il faut maintenir les services, l'école. Le foncier bâti est une marge de manœuvre. Enfin, il faut que les propriétaires du terrain soient vendeurs, et que tout risque soit levé. S'il y a le moindre doute, il n'y aura pas de construction."*

"Il faut faire 2 km pour se connecter" : les habitants de ce hameau privés de réseau internet depuis 2 mois

Écrit par Yves Asernal

4-5 minutes

Depuis la tempête du 8 janvier, les habitants d'un hameau de Touffreville-la-Corbeline, près d'Yvetot (Seine-Maritime), vivent au rythme des coupures du réseau. Dans ce vallon à l'écart du village, certains parviennent à capter encore un peu de 4G, d'autres se retrouvent totalement en zone blanche.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

À Touffreville-la-Corbeline, à six kilomètres d'Yvetot, une route descend hors du village dans un vallon. Quelques maisons dispersées, un hameau à l'écart. Depuis le 8 janvier, les riverains vivent à l'heure des coupures de réseau.

Ici, la géographie fait la différence. Plus on descend dans le vallon, plus le réseau se dégrade et disparaît.

En haut de la route, Jacqueline Barry, 83 ans, vit seule. Son téléphone fixe ne fonctionne plus depuis la tempête. Pour maintenir son dispositif de téléassistance Présence Verte, Orange a installé une solution provisoire en 4G.

Si je tombe par exemple par terre, j'ai une montre au poignet, et quand j'appuie dessus comme ça on vient me porter secours.

Jacqueline Barry, retraitée

Son voisin, Fabien Dubois profite aussi d'une solution 4G en attendant que le réseau fonctionne à nouveau. Mais l'efficacité laisse à désirer. Il s'inquiète donc pour Jacqueline, même s'il admet être lui aussi dans une situation délicate.

"Je suis également avec l'Air Box au niveau de la maison et quand je suis en télétravail, régulièrement j'ai des coupures, note-t-il, donc à partir de là je ne suis pas convaincu à 100 % que ça fonctionne pour Jacqueline."

La galère débute avec la tempête Goretti, le long de la route, les poteaux tombent, les câbles sont arrachés. Une première réparation est alors mise en place dans l'urgence. Mais lors du déblayage des branches d'arbres, un câble est accidentellement sectionné et le réseau disparaît à nouveau.

Ce lundi 23 février, de nouveaux poteaux ont été installés le long de cette route. Orange nous a indiqué que plus de 2 000 poteaux avaient été endommagés lors de la tempête et 347 restaient encore à implanter en Seine-Maritime.

Il faut trouver un endroit où il y a de la connexion, donc aller au MacDo le soir pour avoir de la connexion.

Xavier l'Archevêque, habitant du hameau

Tout en bas de la route, chez Xavier et sa famille, la situation est plus radicale. Ils habitent en zone blanche. Impossible de travailler de chez lui depuis un mois et demi, impossible aussi de passer un appel. Et pour les enfants, c'est encore plus compliqué.

"Surtout qu'il y a des devoirs qui tombent sur ProNote à 19 heures le soir donc il faut ressortir de la maison, faire deux kilomètres, se connecter au site pour voir les devoirs à faire et si en plus il y a des exposés, il faut trouver un endroit où il y a de la connexion", déplore-t-il, agacé.

Reportage d'Yves Asernal et d'Eloïse Walle :

durée de la vidéo : 00h01mn41s



Plus de réseau près d'Yvetot • ©F3 Normandie

À quelques kilomètres d'Yvetot, le contraste interroge. En attendant, la box de Xavier clignote à la recherche de réseau.

« La colère est vite montée » : près de Rouen, des riverains en colère contre un projet immobilier

8-10 minutes

Un collectif d'habitants de Franqueville-Saint-Pierre, près de Rouen, demande au maire des informations sur un projet immobilier.

Sur le même thème

[Immobilier](#)

[Urbanisme](#)

Article réservé aux abonnés



Les riverains déplorent le projet de construction de cinq immeubles au-dessus de leurs maisons. ©Le Bulletin

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 25 févr. 2026 à 7h00

Lors du dernier conseil municipal de [Franqueville-Saint-Pierre](#), le jeudi 12 février, après toutes les délibérations, une épine s'est glissée dans la chaussure du maire Bruno Guilbert, candidat à sa succession le 15 mars prochain. Lors des questions au public, Nicolas Mariage, qui habite depuis 13 ans en contrebas de la route de Paris et de la rue du Maréchal-Leclerc, est intervenu très calmement pour expliquer les motifs de la **création du Collectif de l'ancienne briqueterie** (qui comprend pour le moment cinq familles).

Le riverain stupéfait par l'ampleur du projet

« Quand nous sommes arrivés à Rouen [le couple est originaire de Caen], on nous a vanté le plateau Est. On a acheté notre maison et on a fondé notre nid. Je viens alors ici pour sensibiliser l'ensemble des élus sur ce qui est **de la surprise, de la colère, beaucoup de détresse**. Nous avons en effet appris la semaine dernière, que près de chez nous, un permis de construire a été déposé en mairie au mois de novembre qui sera instruit par la Métropole Rouen Normandie », a indiqué l'habitant.

Et il a poursuivi son propos un soulignant avoir été stupéfait à la vue de l'ampleur du projet : « **Cinq immeubles**, 45 logements minimum et 70 places de stationnement sur une rue qui est déjà compliquée. La colère est vite montée. En plus, le terrain où les bâtiments seront construits est en surplomb de nos maisons. Entre 5 et 10 mètres, plus les 11 mètres de hauteur des immeubles sur cette pente, c'est un mur qui va être construit face à nous », a dénoncé le Franquevillais, qui constate que les habitants du quartier ne verront plus le ciel ni, le soleil. Une catastrophe selon lui.

« La mairie doit donner son avis »

De plus, Nicolas Mariage a fait valoir que **ce terrain, non construit, est inondé régulièrement**, avec des ruissellements sur les terrains habités. « On se pose des questions sur notre avenir. La mairie doit donner son avis même si c'est la Métropole Rouen Normandie qui gère le dossier ! Derrière les dossiers administratifs, il y a des humains. Eux, ce sont des personnes qui ne nous connaissent pas. Ils ne sont même pas venus nous voir », dénonce le riverain, qui a demandé à la municipalité de prendre soin des habitants.



Le collectif affirme que le terrain est régulièrement inondé. ©Le Bulletin

« À un moment, il faut dire non ! Sinon, on laisse toujours les autres décider au-dessus de nous. Je ne suis pas opposé aux constructions, mais sur des zones pavillonnaires, ce doit être pavillonnaire surtout avec une topographie particulière », a mis au point Nicolas Mariage.

Un collectif pour se défendre

Avec d'autres familles, il a donc monté ce collectif pour **défendre leurs maisons et leurs vies** : « Sinon, on perd tout ! Nos maisons seront invendables. » Il a ajouté craindre des pollutions, évoquant ces terrains agricoles et une ancienne charbonnerie où se trouveraient des cuves de fioul, selon les dires des anciens du secteur : « Il y a aussi des remblais, donc en plus des inondations, on s'inquiète des risques de glissements de terrain. »

Passée la surprise, le maire a affirmé que **la commune respecte les règles**. « Si vous savez qu'il y a un permis de construire, c'est que nous l'avons affiché. Ce n'était pas toujours le cas avant. Un permis de construire est en cours d'instruction et cela veut dire qu'il n'y a rien d'accepté. Vous avez raison d'attirer notre attention », a déclaré Bruno Guilbert, ajoutant que la Métropole Rouen Normandie proposera « une décision au maire en service. Il signera ou non. On ne peut pas préjuger de ce qu'il fera. S'il ne signe pas, il faut qu'il ait des motifs valables pour refuser. Vos motifs humains, je les entends, je les comprends, je les partage », a poursuivi le maire.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Il signale toutefois qu'un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) voté sous la précédente mandature, s'impose aux 71 communes qui composent la Métropole Rouen Normandie. « Si demain on refuse un permis sans motif valable, le promoteur peut attaquer la mairie qui serait amenée à payer des dommages et intérêts », a prévenu le maire.

« Aucune décision n'est prise »

Autre point expliqué par Bruno Guilbert : « Aucun permis de construire n'est attribué sans qu'aucune étude ne soit menée, liée aux ruissellements, aux zones inondables, à la topographie. Je suis très régulier. **Le permis de construire est en cours d'instruction**. Je comprends l'émoi. Qu'on remue ciel et terre, c'est votre droit, mais aucune décision n'est prise », a martelé le maire, qui n'a pas reproché à l'intervenant d'avoir pris la parole, mais a toutefois regretté « la diffusion de certains tracts où je n'ai pas le

droit de répondre, j'ai le droit d'être heurté ».

Il a ensuite demandé au collectif de laisser la mairie faire son travail, lui promettant qu'il serait reçu en mairie.

Nous voulons nous battre de toutes nos forces. Je me bats pour ma famille, mes voisins. Si le promoteur a ses intérêts, nous avons les nôtres. Ceux humains sont plus importants que les financiers. Nous nous battons.

Quelques jours plus tard, samedi 14 février, trois riverains se sont ainsi rendus à la mairie. « Le maire nous a dit qu'il n'avait pas le droit de nous montrer les éléments tant que le permis de construire est en cours d'instruction ; qu'il est en contact permanent avec la Métropole Rouen Normandie et le Promoteur LogisH Normandie du groupe Polylogis qu'il va recevoir cette semaine ; qu'il ne pouvait pas dire grand-chose, mais qu'il sera vigilant quant à l'impact », rapportent les émissaires.

Un projet immobilier refusé il y a un an

Bruno Guilbert a toutefois indiqué que sur un des trois terrains, appartenant à deux familles, un projet immobilier a déjà été refusé il y a un an, alors que la Métropole Rouen Normandie l'avait accepté. « Au final, nous n'avons pas appris grand-chose en 45 minutes. Il nous a entendus et reçus. Il va demander au promoteur de nous présenter le projet, mais on l'a déjà obtenu. Une réunion est programmée courant mars. Mon sentiment, c'est que nous allons subir. Nous sommes déçus et frustrés », confie le riverain, déterminé, avec le collectif, à passer à l'étape au-dessus en montant une association.

Le collectif déterminé à engager des recours

« Si le maire signe, nous engagerons des recours gracieux devant les tribunaux. Nous avons déjà contacté un avocat spécialisé. Nous voulons **nous battre de toutes nos forces**. Je me bats pour ma famille, mes voisins. Si le promoteur a ses intérêts, nous avons les nôtres. Ceux humains sont plus importants que les financiers. Nous nous battons », lance Nicolas Mariage qui assure ne faire partie d'aucun engagement politique dans cette période des élections municipales : « Je n'ai rien contre le maire, mais c'est lui pour l'instant qui est aux affaires. Ce n'est pas nous qui avons défini le calendrier et la date du dépôt du permis de construire. On se retrouve à l'intérieur de la campagne électorale, mais nous ne l'avons pas choisi. »

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Sassetot-le-Mauconduit. Médi-Caux bus, un lieu de consultation en plus

Le Courrier Cauchois

2-3 minutes

Depuis janvier dernier, tous les jeudis, l'équipe médicale du Médi-Caux bus est présente à la résidence des Pâquerettes. Ce dispositif, qui couvre une grande partie du territoire, est à l'initiative de la Communauté professionnelle territoriale de santé du pays de Caux ou CPTS et propose aux habitants sans médecin d'avoir un accès aux soins.

Lutter contre les déserts médicaux

L'association Médi-Caux bus, issue de la CPTS, propose des consultations de médecine générale aux 13 % des patients qui n'ont pas de médecin traitant, comme le souligne Pauline Desnous, directrice administrative de l'association : *"Après la validation de l'appel à projet par l'ARS, cinq points de consultation ont été mis en place depuis avril 2025. On est là où il y a des besoins. Si un médecin s'installe, le Médi-Caux bus laisse la place pour intervenir ailleurs"*. Avec un médecin coordonnateur qui s'en va et l'absence de médecin sur la commune, le Médi-Caux bus était la solution pour répondre à la fois aux besoins de l'Ehpad et des habitants. L'agglomération Fécamp Caux littoral, la commune de Sassetot, Perrine Jarry-Meant, coordinatrice du Pôle de santé, et Linda Kichenin, directrice de la résidence Les Pâquerettes, ont œuvré ensemble pour que l'association, présidée par Simon Luder, directeur médical, propose des consultations aux patients de la commune ou des communes alentour le matin et aux résidents l'après-midi. Au départ du projet, il y a bientôt un an, cinq médecins retraités se partageaient les consultations. Aujourd'hui, Médi-Caux bus a réuni une équipe de huit médecins retraités qui se relaient pour couvrir le territoire. Deux infirmières complètent l'équipe médicale qui intervient de 8 h 30 à 17 h 30. La prise de rendez-vous se fait via Doctolib ou au 02 55 99 35 25.

Municipales 2026. Selon un sondage, Edouard Philippe battu au second tour au Havre

Suzelle Gaube

5–6 minutes

Un sondage OpinionWay donne le maire Edouard Philippe perdant au second tour des élections municipales de mars 2026. Jean-Paul Lecoq, candidat de la gauche unie (sans La France insoumise) remporterait alors la bataille électorale.



Publié: 25 Février 2026 à 20h23 Temps de lecture: 3 min

Faut-il s'attendre à une énorme surprise aux élections municipales au Havre ? A moins de trois semaines du premier tour, un [sondage OpinionWay](#), relayé mercredi 25 février 2026 sur les réseaux sociaux, donne le maire sortant du Havre Edouard Philippe perdant au second tour. A l'issue d'une triangulaire avec le candidat UDR-RN Franck Keller, qui se maintiendrait à un niveau de 18%, [Jean-Paul Lecoq](#), candidat de la gauche unie (sans La France insoumise), sortirait vainqueur de l'élection.

Il s'agit d'une étude commandée par [Hexagone](#), qui se définit lui-même comme « *un observatoire statistique décrivant la France en chiffres via des données factuelles et sourcées* ». Hexagone est un organisme affilié au milliardaire conservateur Pierre-Edouard Stérin, originaire d'Evreux.

Edouard Philippe en tête au 1er tour mais...

Selon les résultats de ce sondage, Edouard Philippe virerait en tête du premier tour avec 37% des suffrages, devant Jean-Paul Lecoq crédité de 35% des intentions de vote. Franck Keller se placerait en 3e position avec 18%, la France insoumise représentée par [Charlotte Boulogne](#) recueillant 6% des suffrages. La liste citoyenne menée par Sophie Zarifian est créditée de 3% des suffrages, la liste

citoyenne du collectif Le Havre est à vous de 1%, celle de Magali Cauchois (Lutte ouvrière) de moins de 1%.

Concernant les intentions de vote pour le second tour, Jean-Paul Lecoq obtiendrait 42%, Edouard Philippe 40%. Tandis que Franck Keller, un candidat parachuté de Neuilly-sur-Seine, se maintiendrait à 18%. A noter que 19 % des sondés n'expriment pas d'intention de vote au second tour. OpinionWay prévient que le sondage doit être lu en tenant compte des marges d'incertitude entre 3 et 3,8 points ou plus.

Et aux précédentes élections municipales au Havre ?

La dernière triangulaire au Havre remonte à 1995. Au second tour, on trouvait Antoine Rufenacht (RPR) : 45,23 %, Daniel Colliard (PCF) : 41,39 %, et Philippe Fouché-Saillenfest (FN) : 13,37 %. Pour les scrutins de 2001 comme de 2008, il s'agissait d'un duel classique entre Antoine Rufenacht et Daniel Paul (PCF). En 2014, Edouard Philippe avait été élu dès le premier tour.

En 2020, au second tour, on retrouvait un duel classique entre Edouard Philippe et Jean-Paul Lecoq. Edouard Philippe étant élu avec 58,83 % des voix, contre 42,17 % pour Jean-Paul Lecoq.

« Si je perds les élections municipales, je ne serai pas dans la meilleure des positions. »

Un échec d'Edouard Philippe aux municipales le mettrait dans une posture délicate en vue de la présidentielle 2027. Interrogé à ce sujet, l'ancien Premier ministre confiait à Paris Normandie, [dans une interview publiée le 28 janvier 2026](#) : « Si je perds les élections municipales, je ne serai pas dans la meilleure des positions pour aborder la suite. Mais je ne me place pas dans cette hypothèse. Je fais confiance aux Havrais pour faire le bon choix. Celui du Havre. »

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Qui veut devenir figurant pour une mini-série au Havre et à Caen ?](#)

[Nicodette : le seul maître artisan français du plafond tendu au salon Maison & Jardin du Havre](#)

[Handball – Ligue Butagaz Énergie : le HAC s'est fait dévorer par les Dragonnes de Metz](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Montivilliers. Le candidat Benoît Naous présente son équipe

Le Courrier Cauchois

4-5 minutes

Vendredi 13 février, à la Maison de l'enfance, salle La Minot, Benoît Naous a présenté officiellement l'équipe qui l'accompagne pour les élections municipales de mars 2026. Devant une centaine d'habitants, le candidat a exposé sa vision pour Montivilliers autour de trois priorités: attractivité, sécurité et solidarité. La tête de liste de "Ensemble, faisons grandir Montivilliers !" a défendu un projet fondé sur "l'engagement" et "l'ambition" pour la deuxième ville de l'agglomération havraise. Plus qu'une présentation de programme - qui fera l'objet de réunions publiques dans les prochains jours - la soirée se voulait d'abord *"un moment de confiance"*, selon le candidat. Il a insisté sur *"la responsabilité"* que représente ce rang.

"Une ville où l'on vit"

La liste, composée de profils issus de la société civile, de professionnels de santé, de cadres, de commerçants et d'anciens élus municipaux, se veut *"représentative de la diversité montivillonne"*. Benoît Naous précise en outre que *"ce qui nous unit n'est pas une étiquette. C'est l'envie sincère de servir Montivilliers"*. *"Montivilliers a des atouts immenses : un patrimoine remarquable, une énergie associative forte, une position stratégique unique. Mais elle mérite aujourd'hui plus d'ambition, plus de mouvement, plus de perspectives"*, a-t-il déclaré. Sur la sécurité, il plaide pour *"une présence renforcée et une action concrète"*. Sur l'attractivité, il évoque la nécessité de redynamiser le centre-ville. Et en matière de solidarité, il insiste sur l'accompagnement des jeunes, des familles et des aînés.

Ces candidats souhaitent ainsi *"une ville où l'on vit, pas seulement une ville où l'on habite"* avec l'envie de redonner vie au centre-ville et aux Hallettes et améliorer l'accès et le stationnement, *"Une ville sereine, respectée, protégée"* avec la volonté de renforcer les moyens humains de la police municipale, la former et armer les agents, *"Une ville qui n'oublie personne"* avec le choix affirmé de

créer une Maison des aidants et déployer un Pass'Activités jeunes et un Pass'Solidarité.

Composition de la liste

Benoît Naous, 52 ans, directeur d'organisme de formation; Valérie Leroux, 56 ans, assistante maternelle; Alexandre Mora, 35 ans, directeur général courtier en financement; Marie-Paule Deshayes, 60 ans, retraitée; Bruno Jehl, 64 ans, retraité de la vente; Vanessa Grancher, 47 ans, directrice d'association; Patrick Rubin, 58 ans, chef de service budget; Juliette Lozach, 63 ans, directrice des ressources humaines; David Filin, 41 ans, technicien; Corinne Hérubel, 62 ans, retraitée de la fonction publique; Damien Chereault, 31 ans, informaticien; Delphine Heurtaux, 56 ans, professeure; Giovanni Masquerel, 50 ans, fonctionnaire; Joëlle Le Gonidec, 59 ans, infirmière; Frédéric Patrois, 60 ans, médecin; Céline Soude, 49 ans, agent de transit export; Arnaud Marchand, 60 ans, ingénieur bureau d'études; Corinne Chouquet, 53 ans, infirmière; Didier Bodenant, 52 ans, chef de projet; Véronique Delannoy, 60 ans, secrétaire de direction; Gérard Delahays, 80 ans, retraité de la fonction publique; Patricia Duval, 66 ans, retraitée commerce BTP; Emmanuel Renault, 51 ans, opération manager; Virginie Lebas, 46 ans, directrice de banque; Stéphane Barthélémy, 59 ans, chef de cuisine; Myriam Haubert, 68 ans, retraitée de la fonction publique; Emmanuel Delineau, 55 ans, pharmacien; Annie Guérout, 62 ans, fonctionnaire; Gilbert Fournier, 71 ans, retraité chef d'entreprise; Manon Pingeon, 25 ans, aide-soignante; Bastien Ponce, 31 ans, conseiller d'investissement financier; Nicole Hébert, 80 ans, retraitée de la fonction publique; Anthony Fontaine, 26 ans, carreleur.

Yerville. "Un nouveau Yerville" avec Bruno Matton

Le Courrier Cauchois

3-4 minutes

Constituée autour de Bruno Matton, la liste "Un nouveau Yerville", en lice pour les municipales de mars, veut donner un nouveau souffle à la ville avec des élus présents, disponibles et à l'écoute de tous, en offrant la possibilité de participer à la vie communale (création d'un conseil municipal des jeunes et d'un conseil des sages). Elle souhaite rendre Yerville plus attractif, actif et vivant (redynamiser le marché en le déplaçant place de la mairie et en ouvrant la salle des fêtes pour accueillir les petits producteurs le samedi matin ; soutien aux associations ; animations par le biais de Yerville associatif animation) ; protéger (créer des voies douces, trottoirs et passages piétons signalés avec une lumière bleutée, surveillance et protection en instaurant le dispositif Voisins vigilants) ; préparer l'avenir de la ville avec une gestion rigoureuse ; dynamiser le commerce local avec des animations régulières et la relance de l'union commerciale, développer l'activité économique sur la zone artisanale et favoriser l'emploi, grâce à une action forte au sein de la communauté de communes.

La liste complète

Bruno Matton, 69 ans, officier de gendarmerie en retraite, conseiller municipal depuis 2014 ; Caroline Lefebvre, 40 ans, professeur des écoles, secrétaire des parents d'élèves, conseillère municipale sortante ; Jérôme Delaplace, 52 ans, cadre du secteur privé, administrateur de la caisse régionale de Crédit Agricole, membre YAA ; Gervaise Racine, 68 ans, assistante de direction en retraite, trésorière YAA ; Bertrand Caltot, 63 ans, agent commercial, président de Yerville football club, membre YAA ; Sophie Dalle, 38 ans, directrice sécurité et environnement ; Stéphane Ménard, 59 ans, responsable commercial domaine agricole, président de l'association de la bourse de commerce de Rouen ; Karine Colas, 52 ans, assistante maternelle, présidente de l'association Ludinou ; Frédéric Aubert, 53 ans, paysagiste, président de l'association Auber Team, champion de France endurance ; Bernadette Jour, 78

ans, comptable du trésor, retraitée, conseillère municipale de 2014 à 2022, membre YAA ; Nicolas Moitrissier, 39 ans, responsable logistique, membre Ymage'In The Box ; Isabelle Blondel, 53 ans, maître cérémonie funéraire ; Pascal Guilbert, 61 ans, chef de chantier travaux publics en retraite, vice-président YAA ; Angélique Chevalier, 48 ans, contrôlease qualité ; Robin Gille-Emo, 22 ans, technicien informatique ; Nathalie Bey, 60 ans, assistante familiale ; Bruno Colle, 61 ans, technicien de service ; Fabienne Havard, 52 ans, hôtesse d'accueil-secrétaire ; Gwénael Audran, 37 ans, responsable maintenance ; Audrey Gendrin, 43 ans, photographe, conseillère municipale sortante ; Jean-Paul Herouard, 73 ans, artisan menuisier en retraite ; Colline Lucas, 30 ans, étudiante ; Jean-Paul Boissout, 67 ans, retraité ministère de la défense, mécanicien PL.

Municipales 2026 à Rouen. Tensions, dépôt de plainte et enquête entre les candidats Reconquête et LFI

5–6 minutes

Une enquête a été ouverte à Rouen (Seine-Maritime) pour "vol et violences légères" qui auraient été commises aux abords d'une réunion publique d'un candidat aux municipales.

Sur le même thème

[Hauts de Rouen](#)

[Municipales 2026](#)

[Reconquête](#)

Article réservé aux abonnés



Une enquête a été ouverte pour « vol et violences légères » en marge d'une réunion publique du candidat Reconquête Frédéric Mazier dans le quartier des Sapins à Rouen (Seine-Maritime).
(©Capture/Google Street View)

Par [Fabien Massin](#) Publié le 25 févr. 2026 à 19h02

Que s'est-il passé au cours de la soirée du lundi 9 février 2026 à la salle La Rotonde sur les [Hauts de Rouen](#) ? Ce soir là, le candidat [Frédéric Mazier](#) (Reconquête, le parti d'Éric Zemmour) aux [élections municipales à Rouen](#) organise une réunion publique.

Deux jours plus tard sur X (ex-Twitter) [il déclare avoir été agressé au cours de la soirée](#) et **pointe du doigt des militants LFI et leur candidat aux municipales Maxime Da Silva**. Candidat qui lors de cette soirée a lui-même posté sur X [une vidéo filmée aux abords de la Rotonde](#), pour « dénoncer l'organisation de ce meeting », tout en récusant aujourd'hui **toute implication dans quelconque fait de dégradation ou de violence**.

« J'esquive et il m'arrache mon micro cravate »

Frédéric Mazier donne sa version des faits : « C'était une soirée non pas pour présenter mon programme, mais une réunion publique pour me présenter en tant que tête de liste. On échangeait avec une dizaine de personnes, quand on a vu une **quinzaine de gars débarquer cagoulés, avec des capuches, des masques noirs, des gants**. Je leur ai proposé de s'asseoir et discuter, ils m'ont dit 'on parle pas aux fachos'. Un d'eux s'est débridé, a retiré son masque et on a pu discuter. »

Selon le candidat Reconquête, c'est à l'extérieur puis quelques temps plus tard que les choses se seraient envenimées : « Je vois Maxime Da Silva, je lui dis 'bonjour serrons-nous la main' et il me répond 'je ne parle pas avec les fachos'. Il s'éloigne, à ce moment-là un antifa me saute dessus, **j'esquive et il m'arrache mon micro cravate**. »

Je suis rentré dans la salle, on a échangé encore une heure et quand nous sommes allés au parking, nous avons vu les véhicules lacérés et des autocollants antifas partout. On a donc déposé plainte à l'hôtel de police le 11 février.

Toujours selon Frédéric Mazier, « **Maxime Da Silva se sert [des antifas] pour faire la sale besogne puis jouer les victimes** ».

« Aucune dégradation ou agression de notre fait »

De son côté, Maxime Da Silva donne sa propre version des faits : « Nous sommes venus devant la salle où Frédéric Mazier tenait une réunion, sur les Hauts de Rouen. Nous avons fait une vidéo, **effectivement pour dénoncer son organisation**. Il est sorti pour tenter d'entrer en contact avec nous, **mais nous sommes partis**. »

Frédéric Mazier a contacté ce soir-là une militante de chez nous pour lui signifier qu'on lui avait cassé et volé un micro, et que des voitures avaient été dégradées. Mais ni moi ni aucun militant LFI ne sommes entrés dans la salle, et personne n'est l'auteur de dégradations. Peut-être a-t-il été réellement agressé, je ne sais pas, mais je pense surtout qu'il veut surfer sur les événements de Lyon [la mort de Quentin Deranque] pour essayer de me mettre ça

sur le dos. Et comme il a du mal à boucler sa liste il tente d'allumer un feu.

Interrogé par 76actu, le procureur de la République à Rouen confirme mercredi 25 février qu'une « **enquête a été ouverte pour vol et violences légères** », précisant « qu'aucune plainte n'a toutefois été déposée à ce jour par M. Mazier ». Enquête qui devra donc déterminer qui sont les auteurs de ces faits s'ils sont avérés.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Avec Mathieu Charré

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026 : Gaillefontaine autrement, une 2e liste part en campagne

3—4 minutes

Après l'annonce de la candidature du maire sortant en janvier, c'est au tour de la liste Gaillefontaine autrement de se présenter aux municipales 2026.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)

[Pays de Bray](#)



la liste Gaillefontaine autrement se présente aux municipales 2026
©Gaillefontaine autrement

Par [Laurent Hellier](#) Publié le 25 févr. 2026 à 11h44

Il y aura donc deux listes à [Gaillefontaine](#) pour les élections [municipales 2026](#). Elle sera emmenée par Jean-Michel **Hizembert**.

« L'équipe se présente aux **élections municipales** avec Jean Michel Hizembert, commerçant dans la commune et habitant à proximité depuis 40 ans » explique le candidat à [Gaillefontaine](#).

Emploi et qualité de vie à Gaillefontaine

Et de promettre : « En associant une équipe unie et dynamique

d'horizons, de professions et de toutes les tranches d'âges, nous serons à l'écoute des concitoyens, commerçants, artisans et des entreprises du bourg et des hameaux ».

La qualité de vie est mise en avant dans le programme de la **liste Gaillefontaine autrement**. « Nous envisageons de renforcer la sécurité routière, améliorer la qualité de vie de la population, embellir la commune pour un bourg plus attrayant (biodiversité, fleurissement et réorganisation des déchets verts dans les hameaux) ».

Mais à Gaillefontaine comme ailleurs, l'**emploi** est au cœur des préoccupations.

(Nous souhaitons dynamiser la commune pour attirer de nouveaux habitants, des nouvelles entreprises, envisager d'autres projets comme la mise en valeur du patrimoine.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Et le candidat l'assure : « Nous aurons à cœur de favoriser le lien intergénérationnel au sein de notre population. Pour cela, nous nous investirons dans cette initiative sans faiblir face aux difficultés liées à la conjoncture actuelle ».

« Intègre et à l'écoute directe de la population », l'équipe envisage également « de procéder à des réunions publiques dans le but de laisser chacun s'exprimer afin de faire avancer les choses ». Et d'ajouter vouloir « dépasser les clivages pour construire dans le respect, l'harmonie et la transparence ».

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Liste Gaillefontaine autrement : Hizembert Jean- Michel ; Blas Dorothée ; Coguichard Bertrand ; Buée Rebecca ; Pierre Mathieu ; Etienne Marie-Claude ; Patrelle Mickaël ; Dissaux Florence ; Hainfray Dominique ; Lebel Mathilde ; Hamel Jean-Charles ; Lecoutre Marie-Laure ; Paquet Kevin ; Montreuil Sophie ; Veron Jean Pierre. **Conseillers communautaires** : Hizembert Jean Michel ; Etienne Marie Claude ; Patrelle Mickaël

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Maire de Varneville-Bretteville depuis 25 ans, François Roger, 82 ans, se représente aux municipales

5–6 minutes

François Roger a annoncé qu'il se représentait à la mairie de Varneville-Bretteville, près de Dieppe. Le maire de 82 ans se dit prêt à repartir pour un 5e mandat en mars 2026.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)

[Pays de Caux](#)

Article réservé aux abonnés



À Varneville-Bretteville, près de Dieppe (Seine-Maritime), François Roger, 82 ans, est candidat aux élections municipales de mars 2026. ©Les Informations dieppoises

Par [Rédaction Dieppe](#) Publié le 25 févr. 2026 à 17h29

Né en 1943 dans ce village, alors que [Varneville et Bretteville](#), près de Dieppe (Seine-Maritime), n'avaient pas encore fusionné,

François Roger reste attaché à sa commune. Il a déménagé plus près de Rouen avant de revenir et de devenir conseiller municipal en 1995 puis maire depuis 2001.

Au départ, il a candidaté parce que le précédent maire voulait qu'il

le remplace. Une fonction qui semble lui convenir à merveille depuis toutes ces années. Aujourd'hui, après **25 années à la tête du village**, il se dit prêt à repartir pour les élections des 15 et 22 mars 2026.

« La fonction de maire n'est pas tranquille, dans une petite commune il fait tout », confie François Roger. On ne peut effectivement pas comparer cette situation à celle des grandes villes où les charges sont séparées.

Maire, une tâche complexe

« Tous les jours il y a des mails et des réunions et **ça ne s'arrête jamais** vraiment » admet le maire de **ce village de 350 habitants**. L'administration est très complexe car il faut tout traiter. L'urbanisme, par exemple, est un élément important mais pas toujours simple à aborder pour les petits villages.

François Roger consacre également une bonne partie de son temps à d'autres fonctions, au centre de gestion de la fonction publique depuis 2003 et aux écoles par exemple. C'est un avantage pour s'informer en étant dans d'autres organismes, mais cela représente aussi plus de charges. C'est pour cette raison qu'il dit vouloir « se concentrer plus sur sa commune à présent ».

Un rôle sous tension

Un autre point délicat est qu'il faut savoir dire oui, mais aussi refuser certaines choses et l'expliquer. Le maire est un vrai intermédiaire entre les habitants, ce qui n'est pas toujours évident. Il faut également s'occuper des problèmes de voisinages et des conflits qui peuvent apparaître.

Ces dernières années, la figure du maire, pourtant la plus proche de la population et la plus appréciée des Français, est au centre de divers actes de violence. Même si pour le cas de François Roger il n'a jamais eu à faire face à cela, il nous apprend que jamais **autant de maires n'ont renoncé** que pendant ce dernier mandat de 2020 à 2026.

« Ce que j'aime le plus, c'est le contact avec les habitants »

Ayant été **conseiller agricole** spécialisé en élevage, il a parcouru le territoire et était déjà habitué à côtoyer des gens. « Le contact humain apprend beaucoup de choses sur soi-même » affirme-t-il.

Il s'est servi de ces nombreuses années en lien avec la population pour s'enrichir personnellement et développer ses compétences de maire. Pour lui, son âge est aussi synonyme d'expérience.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Selon lui, un maire doit s'intéresser à ses administrés et bien les connaître. Aller voir les habitants pour régler les problèmes est essentiel à ses yeux. Et c'est ce qu'il met en avant : « Ce que j'aime le plus, c'est le contact avec les habitants. »

Pour lui, c'est naturel d'aller vers les autres afin de régler les conflits. Il raconte en s'amusant que même les gendarmes lui ont déjà dit qu'il réglait les problèmes avant qu'eux aient besoin d'intervenir.

« Si je ne continue pas, je m'ennuierai »

Malgré le temps qu'il faut consacrer à la fonction de maire, il ne se voit donc pas arrêter : « Je viens à la mairie tous les jours, si je ne continue pas je m'ennuierai, ça me manquerait » explique-t-il.

Le maire voit une succession en ses deux adjoints. Mais un tel rôle implique une grande disponibilité qui peut décourager. Être maire, cela demande du temps mais François Roger a confiance en eux s'il faut prendre la relève.

Il se prépare donc pour un nouveau mandat tout en sachant qu'il devra voir comment il va se dérouler : « Je suis prêt à laisser ma place même en cours de mandat s'il le faut », admet-il. Il sait qu'il pourrait avoir à lever le pied pour une raison ou une autre.

À voir ce que l'avenir lui réserve mais pour l'instant. François Riger et bien décidé à continuer de contribuer à la vie de son village pour un autre mandat.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026. Jean-Paul Couiller, maire de Roumare, brigue un nouveau mandat

Paris Normandie

4-5 minutes

Candidat à sa réélection aux élections municipales 2026, le maire sortant de Roumare, Jean-Paul Couiller, prend la tête de la liste « Roumare, cap sur l'avenir ». Cette dernière cherche à mettre en place « un développement équilibré » du village.



Publié: 25 Février 2026 à 14h48 Temps de lecture: 1 min

Jean-Paul Couiller, 60 ans, est chef d'entreprise de profession.

[Maire de Roumare](#) depuis trois ans, il avait été adjoint pendant les trois années précédentes. Aujourd'hui, l'élu est candidat à sa réélection en mars prochain avec une liste sans étiquette, « Roumare, cap sur l'avenir ». D'une moyenne d'âge de 59 ans, cette liste compte 21 candidats, dont 11 sont déjà présents sur la liste de 2020, parmi lesquels les quatre adjoints actuels.

« Un village vivant est aussi un village en mouvement »

Cette liste s'inscrit donc dans la continuité de l'action de la majorité. « Nous avons pu consacrer ces six dernières années à l'évolution et à l'amélioration de notre village, argumente Jean-Paul Couiller. Parmi les réalisations majeures, je souhaite rappeler les travaux d'assainissement du haut de la route des Deux Tilleuls qui a permis de raccorder une douzaine de foyers tout en garantissant la pérennité du camping, acteur et pilier essentiel de l'attractivité touristique locale. »



Le maire sortant, Jean-Paul Couiller, est candidat à sa réélection en 2026. - PND

Le candidat évoque aussi [le parc des Tulipiers](#) et ses résidences seniors, « *aujourd'hui reconnu comme un modèle de confort, de bien-être et de résilience énergétique* » sans oublier [l'acquisition et la réhabilitation du manoir par la commune.](#)

Pour le maire sortant, la force de la commune repose dans son histoire, son identité géographique et son patrimoine singulier. « *Préserver ces richesses, c'est garantir un cadre de vie de qualité, respectueux de son environnement et fidèle à ce qui nous unit,* poursuit-il. *Mais un village vivant est aussi un village en mouvement. Il s'appuie sur l'énergie de ses habitants, la vitalité de ses associations et une gestion responsable tournée vers l'avenir.* » Jean-Paul Couiller et sa liste se veulent attentifs aux enjeux de mobilité, de tranquillité et de sécurité et visent à « *un développement équilibré* » de la commune.

Lire aussi



Municipales 2026 : quand les candidats misent sur la consultation citoyenne pour leur programme

Jérémy Chatet

6-8 minutes

Pour les municipales 2026, de plus en plus de candidats de l'agglomération de Rouen s'emparent de la consultation citoyenne. Un outil efficace qui leur permet d'affiner leur programme, au plus près des préoccupations locales.



Publié: 25 Février 2026 à 18h04 Temps de lecture: 2 min

Jonas Haddad a dévoilé le résultat de sa consultation citoyenne début décembre. Le timing n'a pas été choisi par hasard. *« On l'a fait quasi en même temps que le bilan du maire (Théo Perez). C'est pour cela que je l'ai appelé le vrai bilan. »* [Le candidat](#) qui mène une liste de droite et du centre « Bois-Guillaume Conquérant » a planché dessus dès octobre.

« On a fait des premières réunions avec des ateliers de travail avec cinq groupes sur plein de sujets. À l'issue des réunions, on en a choisis sept qui revenaient le plus. On s'est aussi basé sur le bruit de la ville, quelles conversations revenaient le plus par exemple le parvis de la mairie et les cambriolages. » L'entretien de la ville, la gestion des finances et la sécurité aussi.

4 856 réponses

Deux mois de collecte ont été nécessaires. En ligne, par courrier ou en direct lors d'opérations de tractage. *« Au départ, on craignait que les gens soient réticents à participer avec le climat politique actuel, reconnaît Jonas Haddad. Mais avec des questions précises, ça donne envie de répondre. »*

Au total, 4 856 réponses ont été obtenues. Soit un tiers de la population. Ces résultats ont permis au candidat d'affiner son programme et d'en réorienter les priorités. *« C'est une boussole*

importante », affirme-t-il. « Mon programme ne comporte pas que sept axes mais les résultats de la consultation me donnent des rangs de priorité. Sur les finances, le résultat m'a un peu surpris. Je ne pensais pas qu'autant de gens ignoraient la situation des finances de la commune. Quant à la thématique de la sécurité, je n'avais pas imaginé qu'elle serait aussi haute. »

« On voulait savoir quelles étaient les priorités des habitants. Cela fait deux ans que je travaille sur le sujet. »

Aziz Erden, Candidat aux élections municipales à Saint-Étienne-du-Rouvray

Comme Jonas Haddad, de nombreux candidats, à l'occasion de ces [municipales 2026](#), se sont emparés de l'outil de la consultation citoyenne, en amont de l'élaboration de leur programme. C'est le cas [d'Aziz Erden](#), à la tête d'une liste citoyenne à Saint-Étienne-du-Rouvray.

« On voulait savoir quelles étaient les priorités des habitants. Cela fait deux ans que je travaille sur le sujet, j'avais déjà consulté beaucoup de monde. » À force de porte à porte et de présence sur les marchés, Aziz Erden dit avoir récolté plus de 1 130 réponses. Avec un top 3, autour de la jeunesse et l'emploi, l'éducation et la sécurité publique, pas si éloignée de celles listées par le candidat. *« Je leur avais accordé la même place pour mon programme »,* assure-t-il.

Sécurité, urbanisme et transition écologique

Des thématiques, qui, selon Aziz Erden, sont liées entre elles. *« En discutant avec les habitants, je me suis rendu compte que sans miser sur l'éducation dès le plus jeune âge, on ne pourra pas résoudre les problèmes de sécurité et de tranquillité publique. »* Seule surprise de sa consultation citoyenne, le sujet arrivé en quatrième position : la gestion de la commune. *« Je ne pensais pas que la population avait autant envie de transparence de la mairie envers ses administrés »,* concède Aziz Erden.

Du côté de Marine Ribals, candidate PS à la mairie de Mont-Saint-Aignan, si la participation à [sa consultation citoyenne](#) a été moindre (238 résultats), elle en a tiré des enseignements *« qui m'ont permis de confirmer mes idées »*. *« Sur la sécurité, ce qui ressort c'est que les habitants ont besoin de présence humaine dans l'espace public, décrypte-t-elle. La consultation confirme également qu'il y a un vrai questionnement sur l'urbanisme (limitation de la bétonnisation, entretien des voiries, réaménagement des places...) Enfin concernant la transition écologique, il y'a une demande de créer des jardins supplémentaires, de lieux où l'on peut pratiquer le jardinage. »*

Municipales 2026. Benoît Hue est candidat pour un deuxième mandat à Quévreville-la-Poterie

Jean-Pierre Lecoffre

5-6 minutes

Le maire sortant de Quévreville-la-Poterie, Benoît Hue, est candidat à sa réélection aux élections municipales 2026. Il espère pouvoir continuer dans l'élan du premier mandat pour que « chacun trouve un cadre de vie agréable » en ville.



Par Jean-Pierre Lecoffre

Publié: 25 Février 2026 à 21h45 Temps de lecture: 1 min

Benoît Hue, 50 ans, est directeur d'hôpital de profession. Il est entré au conseil municipal en 2014 comme adjoint, suivi d'un premier mandat de maire de [Quévreville-la-Poterie](#) en 2020. Il briguera donc un deuxième mandat à la tête de la commune lors des élections municipales 2026, à la tête de la liste « Un village, une énergie commune », qui comprendra 15 membres et deux suppléants.

« La liste que je conduis comprendra sept conseillers sortants prêts à repartir pour un nouveau mandat, souligne l'élu. Elle sera complétée par des habitantes et habitants déjà très investis dans la vie et l'animation de notre village. Toutes les générations sont représentées : 19 ans pour le plus jeune, 74 ans pour la plus âgée. Nous avons voulu que tous les quartiers de la commune soient représentés et pour avoir le maximum de compétences, il y a une grande diversité professionnelle. »

« Nous voulons que (...) chacun trouve un cadre de vie agréable et sécurisant avec une vie associative développée, des services aux habitants, etc. »

Benoît Hue, Maire de Quévreville-la-Poterie, candidat à sa

réélection

« Nous voulons que Quévreville reste un village rural »

Avec 50 % de conseillers sortants qui se représentent, le programme du candidat sera axé sur la continuité, comme l'explique Benoît Hue : *« Nous voulons que Quévreville-la-Poterie reste un village rural, avec une âme, où, quel que soit son âge, chacun trouve un cadre de vie agréable et sécurisant avec une vie associative développée, des services aux habitants, des professionnels de santé et des commerces de proximité. »*



Benoît Hue sera candidat à sa propre succession. - Jean-Pierre Lecoffre - PND

Benoît Hue promet la réalisation de la piste cyclable, dont la commune est à l'origine et qui reliera Franqueville-Saint-Pierre à Quévreville-la-Poterie, ainsi que l'achèvement du parc de la forge, qui créera du logement locatif et des commerces de proximité.

Le maire sortant a également un projet de création de deux salles municipales supplémentaires, en reconfigurant la salle des associations déjà existante. Le terrain de pétanque sera développé et aménagé pour en faire un lieu de convivialité qui pourra accueillir des manifestations, tout en servant de point de rassemblements

Municipales 2026. À Goderville, le maire sortant brigue un nouveau mandat : « Être maire, c'est en moi »

Suzelle Gaube

5-6 minutes

À quelques semaines de l'échéance électorale, Frédéric Carlière officialise sa candidature aux élections municipales 2026 à Goderville. Il compte poursuivre les chantiers engagés, et en entamer d'autres. Comme la réalisation d'un « poumon vert » au sein de la commune.



Frédéric Carlière, le maire sortant de Goderville, veut briguer un second mandat de maire aux municipales 2026. - Suzelle Gaube/ Paris Normandie



Publié: 25 Février 2026 à 11h31 Temps de lecture: 1 min

Ce que je fais me plaît. Être maire, c'est en moi. On apprend énormément : On règle les problèmes des administrés et c'est aussi la satisfaction de mener des projets à bout », confie à Paris Normandie, Frédéric Carlière, le maire sortant de [Goderville](#). Il brigue un nouveau mandat aux municipales 2026. Les projets déjà menés ? Les travaux en centre-bourg, la construction – avec la communauté de communes Campagne de Caux – d'un [pôle multimodal](#), la réalisation d'un parc à jeux...

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

La « redynamisation du centre-ville »

Le plus gros projet de la mandature qui s'achève ? « *La redynamisation du centre-ville* » avec [les travaux d'ampleur](#) qui ont démarré en juin 2025 après « *huit ans de préparation* », précise Frédéric Carlière. « *On avait un vieux centre-ville, avec une circulation dangereuse pour les piétons. Des places de stationnement prises par des véhicules en covoiturage qui restaient toute la journée sur place... On avait aussi les canalisations de plus de quarante ans d'âge à changer* », résume-t-il. Et tout cela, « *en concertation avec les commerçants en réalisant des réunions publiques.* » Les travaux devraient se terminer fin 2026, avec en juin 2026 l'aménagement autour de l'église, puis devant la mairie. Avant de terminer par celui de la rue Emile-Bénard avec la création d'une voie douce qui reliera le pôle multimodal au centre-bourg.

Un parc à jeux, la réfection du sol du gymnase...

Il y a aussi eu la construction d'un « [vrai parc à jeux](#) » derrière le gymnase, la réfection du sol du gymnase pour une accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) l'achat de deux robots tondeuses pour le terrain de foot et la réalisation de projets comme la future construction de 27 logements en lieu et place de l'école Saint-François.

L'aménagement d'« un poumon vert »

Le « *projet phare* » pour la prochaine mandature s'il est réélu : la réalisation d'un « *grand parc pour Goderville et le territoire* » qui sera le « *poumon vert* » du secteur. Le terrain, la commune l'a : une surface de 2 ha non constructible. Frédéric Carlière imagine un grand espace vert avec l'installation d'un parcours, d'un parc à jeux, de mobilier urbain comme des bancs uniquement en bois.

Une liste « en partie renouvelée »

Les nouveaux projets, le candidat souhaite les réaliser avec une liste « *en partie renouvelée* » : 14 colistiers repartent sur les 22 retraités et actifs, avec douze hommes et onze femmes.

Lire aussi

[Qui veut devenir figurant pour une mini-série au Havre et à Caen ?](#)

[Nicodette : le seul maître artisan français du plafond tendu au salon Maison & Jardin du Havre](#)

[Handball – Ligue Butagaz Énergie : le HAC s'est fait dévorer par les Dragonnes de Metz](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Goderville \(Seine-Maritime\)](#)

Municipales au Havre. « Le Havre est à vous » présente sa liste et son programme participatif

Romain Huynh

7-9 minutes

Le collectif « Le Havre est à vous » a déposé sa liste nommée « La ville est à vous », constituée de façon résolument participative. Deux de ses membres, dont la tête de liste Marie Le Cieux, expliquent la démarche et les premiers éléments de programme.



La liste emmenée par Marie Le Cieux a été constituée dans le cadre d'une démarche qui se veut résolument participative. - Photo Roger Legrand

[Consultez l'actualité en vidéo](#)



Publié: 25 Février 2026 à 06h55 Temps de lecture: 4 min

Le collectif citoyen « [Le Havre est à vous](#) » a déposé sa liste nommée « La ville est à vous » auprès des services de la préfecture de Seine-Maritime, mercredi 18 février 2026. La démarche a été effectuée au terme d'un processus très spécifique, puisqu'aucun de ses membres n'a souhaité figurer comme tête de liste. « On a réuni les 59 personnes dimanche 15 février, explique Sarah Benazeraf, cinquième sur la liste. Chacun a donné cinq noms de femmes et cinq noms d'hommes, ce qui nous a donné les dix premiers de la liste. Puis, du onzième au cinquante-neuvième,

l'ordre a été déterminé par un tirage au sort. »

Un processus qui a permis de dégager une tête de liste, en la personne de Marie Le Cieux. Même si, rappelle Sarah Benazeraf, *« c'est le collectif qui prime. »* D'ailleurs, rappelle-t-elle, *« on pourrait tout à fait imaginer que le conseil municipal, une fois élu, désigne comme maire une autre personne que la tête de liste ».*

« Nous voulons une ville respirable, conviviale, sportive et désirable. »

Marie Le Cieux, Tête de liste « La ville est à vous »

S'en remettre aux services compétents

Parmi les dix premiers colistiers, on trouve une cheffe de projet documentaliste, Marie Le Cieux, un maître composteur à la communauté urbaine, Etienne Roullier, 2e sur la liste, une secrétaire de santé scolaire, une ostéopathe, un retraité et un agent de sécurité. Aucun n'a exercé de responsabilité politique par le passé. Un positionnement revendiqué : *« On est tous des non-professionnels de la politique »*, assume Sarah Benazeraf. D'ailleurs, aucun des 61 colistiers ne fait actuellement partie du conseil municipal. *« Des gens nous ont rejoint, certains n'ont aucune connaissance politique. Mais chacun a des compétences sur telle ou telle question, et on se forme régulièrement sur l'aspect financier, sur la culture, l'écologie... »* Surtout, le collectif revendique le fait de s'en remettre *« aux services les plus compétents, une fois élus »*.

La liste se veut citoyenne, donc sans étiquette politique définie. *« Le but du jeu est de faire intégrer les citoyens dans une mairie, on n'est pas plus intéressés que ça par la gauche et la droite, balaie Sarah Benazeraf. On a écrit à tous les partis, à l'exception du Rassemblement national. Seuls [les partis de gauche](#) nous ont appelés et ont accepté de nous rencontrer. »* De fait, plusieurs candidats de la liste ont milité par le passé dans des partis de gauche.

Un programme en cours de construction

De même que pour la liste, le programme est élaboré sur un mode participatif. *« On a décidé de ne pas avoir de fond de programme pour l'instant, affirme la représentante du collectif. On a d'abord défini des grandes lignes, lors de commissions ouvertes à tous. Puis une assemblée plénière, ouverte à tous les citoyens, a permis de faire remonter les besoins du terrain. »*

Quatre décisions, toutefois, se dégagent d'ores et déjà. *« Le Havre doit être une ville refuge, commence Marie Le Cieux. Aucun enfant ne doit dormir dehors. Et il n'y a ni mauvais nom, ni mauvais genre. »* Sans surprise, le collectif entend par ailleurs solliciter la

participation des citoyens, aussi souvent que possible. « *Par le droit d'interpellation, nous nous engagerons à discuter de tout sujet porté par plus de 5 000 personnes. Et nous mettrons en place des budgets participatifs dans chaque quartier* », affirme-t-elle.

Pour ce qui est de la santé, « *la problématique ne peut pas se réduire au nombre de médecins. Nous voulons une ville respirable, conviviale, sportive et désirable. En somme, moins de paquebots, plus de vélos.* » La laïcité, enfin, constitue une pierre angulaire du programme : « *Il s'agit pour nous de garantir la liberté de cultes sans stigmatisation* », précise la tête de liste.

La liste complète

Marie Le Cieux Etienne Roullier Marie Imbert Thierry Augereau
Sarah Benazeraf Franck Testaert Marie-Hélène Boileau Clément
Martin-Kuehn Sophie Mialhe Kodjovi Agboe Mireille Mentec
Baptiste Brunet Amandine Lecroq Antony Méreau Caroline Moreau
Christophe Goyer Anne Roullier Joël Ouf Anne-Sophie Pauchet
Guillaume Gabriel Pascale Huot-Marchand Olivier Boulanger
Maryse Herveou Christophe Lacoste Justine Lemyre David Amiard
Noëlle Germain Philippe Gauthier Martine Fortin Jean-Luc Guion-
Firmin Nadine Lebreuil Yves Laurelli Annick Le Cornec Joseph
Nagy Marie Martin-Kuehn Thierry Toutain Marie Baudry Patrick Le
Lan Cora Cois Yann Lescop Sylvie Jeancolas Louis-Marie Pasquier
Catherine Paillette Simon Levieux-Faudais Dominique Lacassagne
Marc Beaujour Nolwenn Ansquer Alix Lemetayer Marie-Catherine
Cipres Patrick Billard Moaëlle Eggimann Claude Augereau Juliette
Roullier Baptiste Roullier Sandrine Delaistre Sandro Goyer Carole
Bacq Pierre-Yves Roullier Sylvie Dampeyron Pierre-Yves Hamelin
Danièle Deneuve

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Qui veut devenir figurant pour une mini-série au Havre et à Caen ?](#)

[Nicodette : le seul maître artisan français du plafond tendu au salon Maison & Jardin du Havre](#)

[Handball – Ligue Butagaz Énergie : le HAC s'est fait dévorer par les Dragonnes de Metz](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



En Seine-Maritime, après demi-siècle d'engagement, ce maire tire sa révérence

Sylvie Macquet

6-7 minutes

Trois mandats de maire et 48 ans service de la commune... Denis Guillebert, 77 ans, laisse sa place à une nouvelle équipe à la faveur du prochain rendez-vous électoral.



Par Sylvie Macquet

Publié: 25 Février 2026 à 18h12 Temps de lecture: 3 min

Après 48 années passées au service de la commune de Belleville-en-Caux, dont trois mandats de maire, Denis Guillebert, 77 ans, laisse sa place à une nouvelle équipe. L'édile revient sur cette longue carrière riche de réalisations, d'échanges et de souvenirs. Rencontre.

Que reprenez-vous de votre parcours ?

"J'ai toujours vécu ici et j'ai toujours aimé voir la commune évoluer. Ce dont je suis le plus fier, c'est d'avoir amélioré le quotidien et le bien-être des habitants, pour que chacun se sente entendu, en sécurité et tranquille dans un village harmonieux. C'est le plus important pour une petite localité et ce doit être le cas, car la population a doublé depuis 18 ans. Pour la sécurité, on a posé 4 radars pédagogiques et 6 caméras de surveillance et réalisé des trottoirs pour les enfants de maternelle. Le point d'orgue de mon parcours, c'est la nouvelle mairie inaugurée en 2022. J'aurais aimé poursuivre l'aménagement de la place Vauquier du Traversain et créer un lotissement intergénérationnel, mais il faut savoir laisser la place à une équipe qui pourra proposer de nouvelles idées et

impulser un nouvel élan pour la commune."

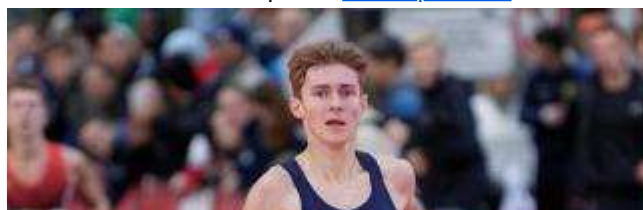
Qu'est-ce que la fonction de maire d'un petit village ?

C'est avant tout la proximité avec les habitants. Quand on a un souci, on vient vous voir, et surtout on les écoute. On agit et on intervient quand on peut. Les habitants savent que vous êtes là pour les aider, les comprendre, qu'ils peuvent compter sur vous. Dans un petit village, le maire est à la fois confident, médiateur, et parfois arbitre. Il doit créer du lien, parfois résoudre des conflits, mais surtout partager la vie de la commune et de ses habitants. On connaît presque tout le monde, et même si les nouvelles familles arrivent, on continue d'apprendre à les connaître. C'est ce contact qui rend notre rôle unique. Et quand on a de bonnes relations avec les conseillers municipaux, mes agents et la secrétaire, ça facilite tout !

Quels souvenirs marquants retiendrez-vous ?

Ce que je garde surtout en mémoire, c'est lors d'une tornade il y a 4 ou 5 ans. C'était en juillet, j'étais dans les Vosges et dès que j'ai su, je suis revenu tout de suite. Il y avait une cinquantaine de maisons endommagées, dont 4 ou 5 dont il a fallu reloger les habitants. Et ce qui m'a surpris, c'est l'entraide et la solidarité qu'il y a eues dans le village. Tout le monde s'est mobilisé même entre gens qui ne se connaissaient pas. Il y a aussi l'arbre de Noël qui rassemble entre 100 et 120 enfants chaque année. La première année, les nouveaux parents n'osent pas parler, la deuxième, ils se lâchent un peu et la troisième, on doit presque leur dire de partir quand c'est fini !. Les enfants qui n'osent pas faire la bise au père Noël ! Les banquets des anciens aussi où l'on chante des chansons des grands-pères ! Tous ces moments chaleureux égrènent la vie d'un maire. Il y en eu des plus cocasses, comme le jour où un rottweiler s'est retrouvé dans le lotissement. Avec l'employé communal, il a fallu lui donner à manger pour le faire grimper dans la camionnette et le conduire à la SPA. Ou encore ce conflit de voisinage autour d'un coq trop bruyant. Avec les 4 adjoints, on a fait asseoir les deux voisins, chacun à un bout de la table de la mairie. J'ai dû m'absenter une demi-heure et quand je suis revenu, ils en étaient déjà aux mains. L'un d'eux a saisi une chaise pour la fracasser. Alors, j'ai crié : Non ! pas le matériel de la mairie !

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



Municipales 2026. À Rouen, ce candidat renonce à se présenter et évoque la « peur des représailles »

3–4 minutes

Un des huit candidats déclarés aux élections municipales à Rouen a annoncé ce jeudi 26 février 2026 qu'il mettait fin à sa campagne. Explications.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)

[Reconquête](#)



Frédéric Mazier, candidat Reconquête aux municipales à Rouen, a mis un terme à sa campagne. (©YR/76actu/Archives)

Par [Julien Bouteiller](#) Publié le 26 févr. 2026 à 9h09 ; mis à jour le 26 févr. 2026 à 9h34

Un prétendant de moins à la mairie de Rouen. Ce jeudi 26 février 2026, [Frédéric Mazier](#), candidat Reconquête [aux élections municipales](#), a annoncé l'arrêt de sa campagne. Il s'en explique sur Facebook.

La liste n'est pas bouclée : il renonce aux municipales

Ces derniers jours, le chef de file du parti d'Éric Zemmour nous évoquait déjà les difficultés qu'il rencontrait pour boucler sa liste. Et c'est bien **faute de colistiers** qu'il doit se retirer, alors que **le dépôt des candidatures se termine ce jeudi à 18h**.

« Malgré le temps, l'énergie et l'engagement consacrés à cette initiative, nous n'avons pas pu former une liste de 55 personnes volontaires pour nous rejoindre », écrit-il sur Facebook.

La « peur des représailles »

Il pointe comme cause « le contexte actuel, social et politique » qui ne lui aurait pas permis « de mener cette campagne sereinement ». [Une enquête est en effet en cours](#) après une réunion qu'il organisait sur les Hauts-de-Rouen, où **il accuse des militants antifas et pro-LFI de vol et violences**.

Nous le déplorons comme nous regrettons aussi les conséquences de ce climat qui ont amené plusieurs de nos soutiens à se désister, par appréhension ou disons le clairement par peur des représailles.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Le désormais ex-candidat affirme toutefois **sa volonté de poursuivre son engagement** dans le débat politique. « Nous restons pleinement mobilisés, déterminés à défendre nos convictions et à préparer les prochaines échéances avec sérieux et esprit de rassemblement. »

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Restent désormais en lice [Nicolas Mayer-Rossignol](#) (PS), [Marine Caron](#) (Horizons), [Maxime Da Silva](#) (LFI), [Grégoire Houdan](#) (RN), [Amaury Renaud](#) (NPA-R), [Eric Moisan](#) (Lutte ouvrière) et [Céline Vitard](#) (Parti des travailleurs). Il n'est pas impossible toutefois que la liste soit moins longue à l'issue du dépôt des listes.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Jean-Paul Lecoq, futur maire du Havre ? Pour la première fois, un sondage donne Édouard Philippe perdant aux municipales

Mélisande Queïnnec

~3 minutes

Un sondage Opinionway, publié mercredi 25 février 2026, donne pour la première fois l'ancien Premier ministre Édouard Philippe (Horizons) perdant dans sa ville du Havre contre Jean-Paul Lecoq (PCF)... En cas de maintien du candidat RN-UDR au second tour des élections municipales.

[Élections municipales 2026](#)

Commandé par l'observatoire "Hexagone", structure financée par le milliardaire conservateur Pierre-Édouard Sterin, un sondage Opinionway publié mercredi donne le député Jean-Paul Lecoq (PCF) gagnant des municipales au Havre, face au maire sortant, dans le cas d'une triangulaire au second tour avec le candidat RN-UDR.

À noter que le sondage a été réalisé par téléphone et internet entre les 16 et 23 février, sur un échantillon de 823 personnes inscrites sur les listes électorales constitué selon la méthode des quotas. La marge d'erreur est comprise entre 1,5 et 3,5 points.

Ses résultats montrent une légère avance d'Édouard Philippe au premier tour avec 37% des suffrages, contre 35% pour le communiste Jean-Paul Lecoq (soutenu par le PS, les Écologistes et Place publique).

Derrière eux, le candidat d'extrême droite Franck Keller est largement en mesure de se maintenir au second tour avec 18% des voix. La liste LFI menée par Charlotte Boulogne est créditée de 6% des suffrages.

Dans le cadre d'une triangulaire au second tour, c'est donc le candidat de gauche qui l'emporterait de peu, avec 42% contre 40% à Édouard Philippe (soutenu par le centre et la droite). Franck Keller resterait à 18%.

Même s'il s'agit d'une photo à l'instant T alors que le premier tour des municipales est dans 18 jours, c'est la première fois que celui qui a conditionné sa candidature à la présidentielle de 2027 à sa réussite au Havre est montré en difficulté.

Élu au premier tour en 2014, quatre ans après avoir été installé à la mairie par son mentor Antoine Rufenacht, Édouard Philippe avait été facilement réélu en 2020 alors qu'il était chef du gouvernement.

Outre Édouard Philippe (Horizons), Jean-Paul Lecoq (PCF), Franck Keller (RN-UDR) et Charlotte Boulogne (LFI), Magali Cauchois (Lutte Ouvrière) et Sophie Zarifian (sans étiquette), tête de la liste citoyenne "Le Havre en Débat", se sont également déclarées au Havre.

Interdire de pêcher plus de 5 maquereaux par jour : "ça ne va pas peser du tout dans la balance", réactions des pêcheurs de loisir au Havre

Écrit par Sylvie Callier

6-8 minutes

La ministre de la Mer Catherine Chabaud a annoncé le 16 février à "Ouest France" que la pêche récréative aux maquereaux serait limitée à cinq poissons "par jour et par personne". Une mesure liée à l'effondrement de la ressource, à cause du réchauffement de la mer. Au Havre, les pêcheurs de loisir jugent ce chiffre incompréhensible et dérisoire.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Pêcher cinq maquereaux par sortie en mer et devoir déclarer... "en ligne" le nombre de captures. La coupe est pleine pour les pêcheurs de loisir havrais. *"Que des restrictions, que des restrictions, c'est pas les pauvres plaisanciers qui vont faire du mal !" maugrée Jean, pêcheur, pour le plaisir, depuis 64 ans.*

Le 16 février 2026, Catherine Chabaud, ministre de la Mer et de la pêche a annoncé que la pêche de loisir du maquereau serait bientôt soumise à un quota dans le journal Ouest France. *"Nous avons recherché le meilleur compromis possible, et nous allons en effet mettre en place un quota de cinq maquereaux par jour et par personne, a-t-elle déclaré. Il va y avoir dans quelques jours une consultation publique sur un projet d'arrêté déjà rédigé."*

[La ressource en maquereaux a été divisée par quatre ces vingt dernières années. Au premier semestre 2026, les pêcheurs](#)

[professionnels européens vont devoir baisser de 70% leurs captures. La ministre de la mer a annoncé le 16 février 2026 que les pêcheurs de loisir français devraient se limiter à 5 maquereaux par jour de pêche. • © France Télévisions](#)

"C'est la quantité qui nous gêne, on n'était pas contre le fait de préserver la ressource, on avait conscience du manque de maquereaux depuis plusieurs années", réagit Denis Cottard, vice-président Manche Est-mer du Nord de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer.

Le nombre de maquereaux a effectivement été divisé par 4 ces vingt dernières années. Mais ne pas pouvoir pêcher plus de 5 de ces poissons gras aux écailles bleutées par sortie en mer, *"cela ne va pas, estime-t-il, peser dans la balance. C'est la fin des parties de pêche avec les petits-enfants."*

Jean, le passionné de pêche, a aussi fait le calcul. Lors des sorties en mer, il est le seul autorisé à rapporter du poisson. Les moins de 16 ans ne peuvent pas se déclarer [pêcheurs de loisir](#) et avoir leur quota de capture.

J'emmène mes petits-enfants à la pêche. Cinq maquereaux, c'est pas possible. Quand on fait un barbecue, ça ne le fera pas, il en faut au moins deux chacun.

Jean, pêcheur de loisir havrais

VIDEO - Reportage de L. Gazar et H. Guiraudou au Havre :

durée de la vidéo : 00h01mn52s



La ministre de la Mer Catherine Chabaud a annoncé le 16 février à "Ouest France" que la pêche de loisir serait soumise à une limite de cinq maquereaux "par jour et par personne". Une mesure liée à l'effondrement de la ressource, liée au réchauffement de la mer. Au Havre, les pêcheurs de loisir et les professionnels de ce secteur estiment que ce chiffre de 5 poissons par jour est incompréhensible et dérisoire. • ©L. Gazar/ H. Guiraudou/ France Télévisions

La pêche récréative au maquereau s'échelonne de mai à octobre. Les amateurs remarquent que la saison se décale à cause de la migration de ces poissons vers les mers froides. Ils sont désormais classés [espèce sensible](#). Le 13 décembre 2025, les pays de l'Union européenne ont fixé une baisse des captures de maquereaux de 70% pour les pêcheurs professionnels durant pour les six premiers mois de l'année.

Au Havre, dans un magasin de matériel de pêche, Stéphane, un client comprend la restriction annoncée par la ministre. *"C'est qu'il ne faut pas en pêcher plus de cinq pour préserver la ressource, est-ce qu'on a besoin d'en pêcher plus ?"*.

[Pour ce commerce havrais d'accessoires de pêches, les ventes liées à la saison du maquereau représentent 20% environ du chiffre d'affaire.](#) • © H. Guiraudou/ France Télévisions

Le patron du commerce sait, lui, qu'il y aura des répercussions sur le chiffre d'affaires, environ 20% estime-t-il. *"C'est une pêche saisonnière, plutôt facile, les pêcheurs iront moins souvent en mer et ils vont acheter moins de matériel"*.

À la concession "Le Havre Nautic" qui vend et répare des bateaux et du matériel de navigation, François Di Grégorio, le gérant résume la situation :

A la pêche aux maquereaux, on utilise une "mitrailleuse" qui a cinq hameçons. Dès que vous tombez sur un banc, vous plongez votre canne, vous attrapez 5 maquereaux, vous n'aurez plus qu'à rentrer.

François Di Grégorio, gérant "Le Havre Nautic"

Déjà, remarque-t-il, à cause des charges, *"les clients sortent entre cinq et 10 fois par an, les gens donnent leur bateau à vendre. Les gens ne s'y retrouvent plus"*.

Ce chiffre de 5 maquereaux est une *"pomme de discorde"*. Denis Cottard, vice-président Manche Est-mer du nord de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer, explique que les pêcheurs récréatifs demandent que la ministre revienne à 10 maquereaux minimum par personne et par jour.

Les sorties en mer insouciantes la fleur au bout de la canne à pêche, c'est terminé. La ministre Catherine Chabaud a annoncé dans Ouest-France que le maquereau était ajouté à la liste des espèces dont la pêche de loisir doit être déclarée en ligne. L'application ["Rec Fishing"](#) est activée depuis le 12 février 2026.

Pour l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord, chaque maquereau, lieu jaune, bar, thon rouge et dorade rose doit être dorénavant déclaré aux services de l'Etat. Les pêcheurs de loisir se sentent pris dans la nasse administrative.

Rouen. Pôle Muséal Beauvoisine : le tribunal administratif acte le classement provisoire du mobilier d'exposition, qu'est-ce que cela va changer ?

Alexandre Leno

3-4 minutes

Le tribunal administratif de Rouen, dans une décision du 30 janvier dernier, a fait partiellement droit à la demande de l'association "Urgence Patrimoines" de placer sous le régime de l'instance de classement, au titre des Monuments historiques, le musée d'histoire naturelle de Rouen, et en particulier le mobilier d'exposition de ses collections. L'association avait adressé cette demande auprès du ministère de la Culture avant de former un recours auprès du tribunal administratif en 2024 faute de réponses favorables du ministère. "Urgences Patrimoine" bataille depuis plusieurs années contre le projet de Pôle Muséal Beauvoisine, dont la Métropole de Rouen à la charge de la maîtrise d'ouvrage, considérant qu'il porte atteinte à l'authenticité du musée d'histoire naturelle et de sa muséographie saluée dès le XIX^e siècle.

- **A lire aussi.** [Rouen. Le projet de Pôle Muséal se poursuit malgré la fronde de quelques réticents](#)

Issu de la réunion des collections du musée des antiquités et du musée d'histoire naturelle, le programme de rénovation de la Métropole prévoit une refonte quasi complète des lieux à travers la construction d'un pôle muséal contemporain avec des espaces modernisés à l'extérieur comme à l'intérieur. Mais, selon le tribunal, *"le musée d'histoire naturelle s'est distingué, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, par sa muséographie innovante"* notamment pour son parcours pédagogique autour des dioramas, ces petits espaces qui reproduisent les animaux naturalisés dans leur milieu de vie reconstitué. Le tribunal note également l'intérêt éducatif et patrimonial des galeries des mammifères et des salles d'anatomie et d'embryologie humaine. *"Leur valeur patrimoniale est, dans cette mesure, indéniable"*, insiste le juge administratif qui estime que *"le*

programme de rénovation du Pôle Muséal Beauvoisine est de nature à porter atteinte à leur cohérence et leur intégrité".

Pas de remise en cause des travaux

Si l'association "Urgences Patrimoine" salue une victoire, la Métropole de Rouen considère que *"la décision du tribunal administratif [...] n'a pas d'impact sur la préparation du chantier"*, dont le démarrage est attendu pour le début d'année 2027. Le calendrier des travaux n'est donc pas remis en cause assure la Métropole de Rouen. Sur le classement des objets de collection en particulier, la collectivité estime que *"l'essentiel de ces objets est déjà protégé par la loi sur les musées de France (plus protectrice que celle des Monuments historiques) et la Métropole avait déjà prévu de les conserver"*. Cette dernière assure qu'elle apportera *"tout son concours au ministère de la Culture dans l'instruction du classement provisoire"*.

Le régime de l'instance de classement protège l'objet mobilier comme s'il était déjà classé, son classement définitif doit en principe être validé après avis des commissions régionales et nationales du patrimoine et de l'architecture.

Salon de l'agriculture 2026. La Seine-Maritime décroche finalement 8 médailles au Concours Général Agricole, découvrez les produits primés

Mathilde Rabaud

1-2 minutes

Déjà 133 produits normands récompensés au Concours Général Agricole 2026. La Normandie figure parmi les régions les plus primées, en septième position.

Dans ce palmarès provisoire, la [Seine-Maritime](#) est un peu en retrait des autres départements normands, avec 8 médailles.

- **A lire aussi.** [Salon de l'agriculture 2026. L'Eure décroche déjà 18 médailles au Concours Général Agricole, découvrez les produits primés](#)

Fromages

- Neufchâtel AOP fermier bio – GAEC Genty (Richemont)

Jus

- Jus de Pomme - Clos des Citots

Spiritueux

- Pastis 777 (Or) - Distillerie de la Seine
- Gin Normand Maison Bouvier – Distillerie de la Seine (Le Havre)



Manuel Bouvier, fondateur de la distillerie de la Seine, Le Havre. -
Célia Caradec

Bières et cidres

- La Godène Triple – Brasserie la Godène (Bennetot)
- Cidre Brut - Clos des Citots

Produits de l'aquaculture

- Oeufs de truites salés et fumés - Vivier kot
- Rillettes de truite fumée aux citrons confits - Vivier kot

Le palmarès des autres départements normands

- [Eure](#)
- [Orne](#)
- [Manche](#)
- [Calvados](#)

Agences et opérateurs : la commission des finances de l'Assemblée vote un droit de veto sur les décisions pour l'État

Simon Gendrel

5-7 minutes

“Il ne s’agit pas d’une reprise en main ni d’un durcissement excessif du contrôle de l’État, mais simplement de rappeler les principes qui ont présidé à la création de ces opérateurs”, a précisé le rapporteur du texte Jean-Paul Mattéi (Les Démocrates), en ouverture de l’examen par la commission des finances de l’Assemblée nationale de sa proposition de loi “visant à renforcer le contrôle, la gouvernance et la responsabilité financière des agences et opérateurs de l’État”, déposée début février et qui doit encore être débattue le 26 mars prochain en séance publique par les députés dans le cadre de la niche parlementaire réservée au groupe démocrate.

S’il se défend de toute atteinte à la pérennité des agences de l’État, le texte s’inscrit néanmoins dans un contexte d’attaques visant ces organismes, en rupture avec les logiques libérales employées au début des années 1990 qui avaient conduit à l’“agencification” progressive de l’État. Une proposition de résolution portée par la droite et adoptée en janvier dernier visait d’ailleurs à mettre un terme à celle-ci.

Pour endiguer la “*massification*” des agences de l’État, dont la facture atteint “*73 milliards d’euros d’argent public*”, le député centriste assurait présenter aux autres députés des “*mesures ciblées et opérationnelles*” pour passer du “je” au “nous”.

L’“*illisibilité juridique*”, unanimement dénoncée, ainsi que le manque de transparence des opérateurs ont entraîné la perte, par l’appareil central, “*de son propre archipel administratif*”, déplorait le démocrate.

Adoptée avec les voix du socle commun et de l’extrême droite, la PPL a été perçue par ces soutiens comme une opportunité de reprise en main des contrôles publics de l’État et de ses priorités.

En revanche, à gauche, la crainte d'une mise sous tutelle des agences s'exprime, comme l'a énoncé le député écologiste Tristan Lahais : *“Notre analyse du texte ne peut être aveugle à une critique qui, sous couvert d'interroger les structures, questionne certaines politiques publiques, en particulier dans le champ de la transition écologique.”*

L'attribution d'un “droit de veto”

Concrètement, l'amendement le plus structurant du texte adopté en commission instaure un *“principe de gouvernance majoritaire de l'État lorsqu'il est le principal financeur”*. Autrement dit, il accorde à l'État une forme de “droit de veto” dans les décisions prises par ses agences, *“à l'exception des universités”*, précise l'amendement adopté. *“Celui qui finance doit pouvoir s'opposer à certaines décisions”*, justifiait le député.

Lire aussi : [À l'assemblée, “l'agencification” de l'État réactive, le temps d'un vote, le vieux clivage gauche/droite](#)

Une *“dérive”* à surveiller pour le président de la commission insoumis Éric Coquerel lequel redoute *“un contrôle exercé pour appliquer par autorité des politiques qui amoindrissent les missions d'origine des opérateurs”*. La préservation de l'intérêt général et le *“retour au politique”* ont, de leur côté, été salués par les soutiens du texte.

Autre modification concernant la contractualisation des opérateurs avec l'État : la suppression de l'article 3, qui visait initialement à généraliser les contrats d'objectifs et de moyens (COM) et se trouvait contesté par les députés de gauche. Il a été remplacé par une proposition du rapporteur, visant à intégrer une trajectoire de moyens pluriannuelle, inscrite dans les contrats d'objectifs et de performance des opérateurs de l'État (COP), par les agences elles-mêmes. Ce contrat d'objectifs constituerait un nouveau moyen pour l'État *“de maintenir un lien”* avec ses agences.

L'article 2, qui prévoit la création de ces COP, a quant à lui bien été maintenu. Il a néanmoins été amendé pour préciser ce qu'est un *“opérateur”*, notion jugée très abstraite par certains députés, comme l'a souligné Charles de Courson (Liot). Ainsi, *“l'obligation d'établir un contrat d'objectifs et de performance est recentrée sur le champ des opérateurs de l'État (...), un décret en Conseil d'État devra établir des critères de définition de la notion d'opérateur”* comme l'indique la disposition qui figurera dans le texte présenté aux députés.

Les hautes rémunérations dans le viseur

Enfin, le texte promettait de s'attaquer aux plus hautes rémunérations de ces structures afin de muscler le contrôle des parlementaires sur les rémunérations les plus élevées, au sein des agences et opérateurs de l'État. Si le rapporteur avait initialement proposé de mettre en place un contrôle annuel des *"rémunérations appartenant aux 3 % les plus élevées"* par les parlementaires, l'illisibilité du *"jaune budgétaire"* qui en résulterait a été pointée par les députés.

Lire aussi : [Agences de l'État : les hautes rémunérations dans le viseur d'une proposition de loi](#)

Ainsi, un amendement rectificatif rendant obligatoire la transmission *"d'un rapport annuel qui précise les dix rémunérations les plus élevées de chaque opérateur de l'État"* a rassemblé les députés, qui ont largement voté pour.

Dans l'absolu, *"ce n'était donc pas le grand soir des agences, mais une petite pierre"*, s'est amusé le macroniste Charles Sitzenstuhl, qui attend une réforme encore plus ambitieuse, en attendant les discussions de mars prochain sur le texte.

Recrutements massifs de magistrats : l'ENM appelée à trouver de nouvelles marges budgétaires

Paul Idczak

6–8 minutes

Ces dernières années, peu d'établissements de formations d'excellence ont connu une montée en puissance plus conséquente que l'École nationale de la magistrature. Chargée, depuis 2023, de la mise en œuvre du recrutement exceptionnel de 1 500 magistrats consécutif aux États généraux de la justice, elle a, de plus, vu son champ de compétences s'élargir à de nouveaux publics spécialisés, portant à 12 000 le nombre de personnes susceptibles d'y effectuer une formation. Par conséquent, le nombre d'élèves de sa promotion annuelle a quasiment doublé entre 2020 et 2024, passant de 390 à 661.

C'est dans ce contexte de changement quasi permanent, renforcé par l'annonce d'une nouvelle réforme de l'école en octobre dernier, que la Cour des comptes s'est penchée sur la situation financière et organisationnelle de l'ENM, dans un rapport publié le 24 février.

Vigilance sur les effets de la nouvelle réforme

Face à ces nombreuses évolutions, les magistrats financiers saluent dans un premier temps la *“forte capacité d'adaptation”* de l'école, qui a *“su faire face”* à ces changements d'échelle dans les volumes de formation destinés à ses différentes cibles. *“Dans des délais contraints, elle a maintenu un haut niveau de qualité de formation, tant initiale que continue, en intégrant progressivement l'approche par compétences, en diversifiant son recrutement, en commençant à ouvrir son corps enseignant et en structurant une offre répondant aux attentes renouvelées du ministère”*, estime la Cour. Mais elle reste vigilante sur les impacts que pourrait avoir la nouvelle réforme sur l'établissement, questionnant sa capacité à mettre en œuvre de nouvelles orientations *“alors même que les effets des réformes précédentes n'ont pas encore été évalués”*.

Lire aussi : [Justice : Darmanin amorce un big bang de](#)

[l'administration centrale pour “muscler” la Place Vendôme](#)

Afin, justement, de faciliter la mise en œuvre des réformes, le rapport recommande d'améliorer le pilotage et la gouvernance de l'école, caractérisé, selon la Cour, par un manque de suivi de la part de sa tutelle, la direction des services judiciaires. Pour les magistrats financiers, le conseil d'administration de l'ENM devrait ainsi être *“plus ramassé tout en étant ouvert vers l'extérieur”*, tandis que la direction de l'école doit être en mesure de disposer *“de données et d'outils de suivi d'activité renforcés et stabilisés”*. Le nouveau contrat d'objectifs et de performance, signé en octobre dernier, doit quant à lui *“permettre la résolution indispensable et désormais urgente de difficultés mises en évidence de manière répétées par la Cour”*, notamment concernant la gestion RH.

La Cour des comptes met en effet l'accent sur la trajectoire financière de l'école *“marquée, au mépris de toutes les règles de bonne gestion, par un déficit comptable chronique entre 0,5 M€ et 1,98 M€ par an”* et *“par un prélèvement récurrent sur le fonds de roulement pour y faire face”*. Une situation principalement due à une augmentation de 40 % des charges de personnel entre 2018 et 2024, accompagnée par des revalorisations salariales pour faire face à la montée en charge de l'ENM.

Redéploiement des effectifs et de l'offre de formation continue

Alors que la subvention pour charges de service public a augmenté de 46 % sur la même période, représentant 96 % des recettes de l'établissement en 2024, la Cour insiste sur un point : l'école se doit de trouver de nouvelles marges de manœuvre budgétaires. De quelle manière ? En accroissant ses ressources propres, via *“un redéploiement territorial de son dispositif de formation, se traduisant par un renforcement en région”* et un réexamen du *“modèle économique de la formation continue”*. Mais aussi en développant le contrôle de gestion interne, en renforçant la procédure budgétaire et en maîtrisant davantage la dynamique des dépenses de personnel. Tant d'efforts nécessaires, selon la Cour, pour *“desserrer la contrainte budgétaire ou diminuer la subvention de l'État”*.

Lire aussi : [Avec des positions conservatrices, Force Ouvrière se fait une place dans la magistrature et bouscule les deux leaders](#)

Par ailleurs, le rapport souligne que l'ENM doit mieux répartir ses effectifs, pour gagner en efficience. Car si l'école a augmenté son plafond d'emploi, passé de 222 ETPT en 2019 à 283 cinq ans plus tard, certains services sont moins bien lotis, à l'image des services supports, qui se retrouvent *“en difficulté pour assurer un pilotage*

efficace de l'immobilier, des systèmes d'information ou des ressources humaines", déplore la Cour. Aux yeux de cette dernière, l'établissement doit donc *"identifier les services à renforcer et ceux disposant de marges de manœuvre susceptibles de permettre des redéploiements"*. Cela, tout en portant son attention sur le contrôle *"insuffisant"* des cumuls d'activité et en révisant les rémunérations dérogatoires de certains enseignants vacataires, qui ont entraîné, en trois ans, *"un surcroît injustifié de dépenses de 1,3 M€"*.

Vers une suppression du troisième concours ?

Parmi ses recommandations, la Cour des comptes s'est également intéressée aux modalités d'entrée à l'ENM, en particulier concernant le nouveau concours professionnel, ouvert depuis l'an dernier aux candidats de niveau bac + 4 justifiant d'une expérience professionnelle *"particulièrement qualifiante"* pour l'exercice des fonctions judiciaires. La Rue Cambon s'interroge par exemple sur le niveau d'exigence attendu, *"avec seulement une épreuve écrite d'admissibilité, contre trois auparavant"* pour l'ancien concours complémentaire. La qualité des informations communiquées aux candidats sur leur *"l'expérience préalable attendue"* est aussi remise en doute : l'an dernier, la direction des services judiciaires n'a pas autorisé certains candidats à concourir, faute d'une expérience professionnelle suffisante, au concours professionnel comme au troisième concours – ouvert aux candidats ayant exercé au moins quatre ans dans le domaine juridique, administratif, économique ou social, ainsi qu'aux docteurs en droit. Pour simplifier le système, les magistrats financiers estiment donc nécessaire d'*"évaluer en détail"* d'éventuels recoupements dans les viviers entre ces deux voies d'accès. Quitte à envisager une *"suppression"* pure et simple du troisième concours, après évaluation des *"effets"* de la dernière réforme.